



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

**9600<sup>e</sup>** séance

Jeudi 11 avril 2024, à 10 heures

New York

*Provisoire*

---

<i>Présidents :</i>	M <sup>me</sup> Frazier/M. Camilleri . . . . .	(Malte)
<i>Membres :</i>	Algérie . . . . .	M. Koudri
	Chine . . . . .	M. Geng Shuang
	Équateur . . . . .	M. De La Gasca
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Wood
	Fédération de Russie . . . . .	M. Nebenzia
	France . . . . .	M. de Rivière
	Guyana . . . . .	M <sup>me</sup> Rodrigues-Birkett
	Japon . . . . .	M <sup>me</sup> Shino
	Mozambique . . . . .	M. Fernandes
	République de Corée . . . . .	M. Sangjin Kim
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	Dame Barbara Woodward
	Sierra Leone . . . . .	M. George
	Slovénie . . . . .	M. Žbogar
	Suisse . . . . .	M. Hauri

## Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite la représentante du Danemark et les représentants de la Lituanie, de la Pologne et de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Miroslav Jenča, Sous-Secrétaire général pour l'Europe, l'Asie centrale et les Amériques au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et au Département des opérations de paix, et M<sup>me</sup> Edem Wosornu, Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite également M. Jean-Noël Ladois, Chargé d'affaires par intérim de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Jenča.

**M. Jenča** (*parle en anglais*) : L'invasion de l'Ukraine par la Russie, lancée en violation flagrante de la Charte des Nations Unies et du droit international, continue de faire payer un lourd tribut au peuple ukrainien. Depuis notre dernier exposé au Conseil de sécurité il y a près d'un mois (voir S/PV.9578), les attaques de la Russie contre les villes et villages ukrainiens sont devenues une tendance destructrice quotidienne et se caractérisent notamment par un ciblage intense et systématique de l'infrastructure énergétique ukrainienne dans tout le pays.

Nous sommes consternés par l'augmentation du nombre de victimes civiles résultant de ces attaques incessantes. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), en mars, au moins 126 civils ont été tués et 478 blessés. Cela représente une hausse de 20 % par rapport au mois précédent. Il est particulièrement inquiétant de constater qu'au moins 57 enfants ont été tués ou blessés au cours du seul mois de mars, soit deux fois plus

qu'en février. Cette tendance meurtrière s'est poursuivie ce mois-ci, avec des attaques quotidiennes de drones, de missiles, de roquettes et d'artillerie signalées dans tout le pays. Cette nuit et ce matin, il y a eu de nouvelles attaques dans tout le pays contre l'infrastructure énergétique de l'Ukraine, dont certaines auraient fait des victimes, y compris des morts. Lundi, cinq personnes auraient été tuées lors d'attaques dans les régions de Zaporizhzhia, Sumy et Poltava. Il y aurait également plusieurs personnes blessées, parmi lesquelles des enfants. Les régions de Kharkiv, Odesa, Kherson, Dnipropetrovsk et Donetsk continuent également de subir des attaques persistantes. Depuis février 2022, le HCDH a recensé 10 810 civils tués, dont 600 enfants, et 20 556 blessés, dont 1 357 enfants. Ces chiffres sont inacceptables.

Nous voyons également les hostilités s'étendre au-delà des frontières de l'Ukraine, avec des frappes transfrontalières régulières à l'intérieur du territoire de la Fédération de Russie. Les attaques contre les civils et les infrastructures civiles sont proscrites par le droit international. Elles doivent cesser immédiatement et nous continuons de les condamner, où qu'elles se produisent.

Ces attaques qui s'intensifient causent de graves dégâts aux infrastructures critiques de l'Ukraine. Depuis le mois de mars, des attaques coordonnées à grande échelle contre des infrastructures critiques ont détruit ou endommagé plus de 24 installations énergétiques dans l'ensemble du pays, notamment la centrale hydroélectrique sur le Dniepr, et ont perturbé l'accès à l'électricité pour des millions d'Ukrainiens dans les grandes villes comme dans les zones rurales. L'approvisionnement en eau a également été interrompu dans certains endroits. Nous sommes préoccupés par les conséquences humanitaires de cette situation, compte tenu des informations selon lesquelles ces perturbations pourraient durer de nombreux mois, en raison de l'étendue des dégâts. En mars, le Haut-Commissaire aux droits de l'homme a également confirmé que 12 établissements médicaux et 32 établissements scolaires avaient été détruits ou endommagés. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires informera plus en détail les membres du Conseil sur la situation humanitaire et les interventions de l'ONU en Ukraine.

La centrale nucléaire ukrainienne de Zaporizhzhia – la plus grande d'Europe, actuellement sous occupation militaire de la Fédération de Russie – a été directement visée par une action militaire dimanche, pour la première fois depuis novembre 2022, ce qui constitue un rappel alarmant des risques graves que pose cette guerre.

Trois personnes auraient été blessées lors de cette attaque. D'autres attaques de drones ont également été signalées lundi et mardi. Selon le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), ces attaques représentent une menace grave pour la sûreté et la sécurité de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia et constituent une violation flagrante des cinq principes fondamentaux de l'AIEA concernant la protection de cette centrale. Nous nous associons à l'appel lancé par le Directeur général Grossi pour qu'il soit mis fin immédiatement à ces attaques inexcusables afin d'éviter un accident nucléaire majeur. Personne n'a rien à gagner, militairement ou politiquement, d'une attaque contre des installations nucléaires. Au contraire, les conséquences d'un accident nucléaire, qu'il soit intentionnel ou non, pourraient être catastrophiques pour nous tous. Il faut éviter toute action qui viole les principes fondamentaux permettant de protéger ces sites.

Nous nous félicitons du renouvellement des mandats de la mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine et de la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine. La surveillance et le signalement de l'ampleur des violations des droits humains font partie intégrante des mesures visant à garantir l'application du principe de responsabilité. Il est donc essentiel de veiller à ce que ces organes puissent poursuivre leurs activités cruciales de signalement des violations des droits humains et du droit humanitaire résultant de l'invasion russe. Nous continuons d'exhorter la Fédération de Russie à coopérer pleinement et à garantir au Haut-Commissariat aux droits de l'homme et aux observateurs indépendants l'accès aux régions de l'Ukraine occupées par la Russie. Le HCDH continue d'assurer une présence quotidienne près de la ligne de front et dans les zones touchées par le conflit, ce qui lui permet de recueillir des témoignages de première main sur la situation en matière de droits humains. Nous continuons de demander que les auteurs de toutes les violations des droits humains répondent de leurs actes, conformément aux normes internationales.

La trajectoire actuelle de l'escalade de cette guerre constitue une menace directe pour la stabilité régionale et la sécurité internationale. Surtout, elle constitue une menace existentielle pour le peuple ukrainien. Comme nous l'avons dit à maintes reprises, nous avons besoin d'une paix juste, durable et globale en Ukraine, conformément à la Charte, au droit international et aux résolutions de l'Assemblée générale sur la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Nous réitérons donc l'appel lancé par l'Assemblée en faveur d'une désescalade et d'un règlement pacifique du conflit dans sa résolution

ES-11/6, intitulée « Principes de la Charte des Nations Unies sous-tendant une paix globale, juste et durable en Ukraine », adoptée en février de l'année dernière. L'ONU reste prête à appuyer tous les efforts déployés à cette fin.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Jenča de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Wosornu.

**M<sup>me</sup> Wosornu** (*parle en anglais*) : Nous avons présenté un exposé au Conseil de sécurité pour la dernière fois en mars (voir S/PV.9570), et je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner une nouvelle occasion de mettre le Conseil au fait de la situation humanitaire en Ukraine.

Comme le Sous-Secrétaire général Jenča vient de le dire au Conseil, l'Ukraine subit actuellement certaines des pires attaques depuis le début de cette guerre. Il ne se passe pas un jour sans que des frappes aériennes ne brisent la vie d'encore plus de familles dans tout le pays. À Kharkiv, Kherson, Kyïv, Lviv, Mykolayiv, Odesa, Zaporizhzhia, Donetsk et Dnipro, les vagues d'attaques massives se succèdent et continuent de faire des morts et des blessés parmi les civils, tout en causant des dommages et des destructions considérables aux infrastructures civiles critiques. Aucune région de l'Ukraine n'a été épargnée par cette guerre.

Comme les membres du Conseil l'ont entendu, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a confirmé que depuis le 24 février 2022, le conflit en cours a fait plus de 10 810 morts – le Sous-Secrétaire général Jenča vient de mentionner ce chiffre – et plus de 20 550 blessés parmi les civils. Les chiffres réels pourraient malheureusement être plus élevés. Dix millions de personnes à travers le pays ont maintenant perdu leur maison et ont été forcées de fuir depuis que les combats se sont intensifiés. Les hostilités féroces qui se poursuivent sur la ligne de front et dans les zones frontalières, en particulier dans les régions de Donetsk, Kharkiv, Kherson et Sumy, entraînent des déplacements encore plus importants de civils. Les femmes et les enfants continuent d'être touchés de manière disproportionnée, comme c'est le cas dans de nombreuses autres crises à travers le monde. Ils sont souvent confrontés à des obstacles supplémentaires pour accéder aux services essentiels et sont plus exposés à des risques en matière de protection, notamment à la violence fondée sur le genre.

Les dernières hostilités ont endommagé et détruit des infrastructures critiques, ce qui a perturbé l'accès à l'électricité, à l'eau, au gaz et à d'autres services

essentiels pour des centaines de milliers de civils. Comme les membres du Conseil l'ont entendu, les attaques incessantes contre les installations médicales et les écoles ont eu de graves conséquences sur l'accès des populations aux soins de santé et à l'éducation. Depuis février 2022, l'Organisation mondiale de la Santé a confirmé que les établissements de santé, le personnel médical, les transports médicaux et les fournitures médicales, ainsi que des patients, avaient été touchés par plus de 1 700 attaques, ce qui a considérablement entravé la fourniture de services de santé. L'accès aux soins médicaux pour les femmes et les filles, notamment les soins de santé maternelle et reproductive, est considérablement limité dans les zones rurales et près des lignes de front.

Pendant la même période, selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, les hostilités ont endommagé ou détruit un millier d'établissements scolaires, interrompant ainsi l'éducation de millions d'enfants. J'ai pu constater l'importance de l'éducation lors de ma visite en Ukraine cette année. L'isolement social et la peur constante provoqués par cette guerre ont de graves répercussions sur la santé mentale des enfants. Plus de 1,5 million d'enfants ont un besoin urgent d'appui pour faire face au stress, à l'anxiété et à d'autres problèmes de santé mentale liés aux hostilités.

Les opérations d'aide pâtissent également de ces attaques. L'environnement opérationnel déjà difficile est encore plus malmené par des frappes aériennes plus fréquentes et de plus grande ampleur.

Comme on l'a indiqué au Conseil en mars, depuis le début de l'année, deux travailleurs humanitaires ont perdu la vie et 10 autres ont été blessés du fait des violences. Cela porte à 17, au bas mot, le nombre de travailleurs humanitaires tués depuis que la guerre s'est intensifiée. C'est un rappel de plus des risques que courent les travailleurs humanitaires, d'autant que l'écrasante majorité des victimes sont des agents recrutés sur le plan national.

Nous l'avons également évoqué dans notre dernier exposé : des biens et installations humanitaires ont été endommagés au cours de 14 incidents signalés, dont huit dans un rayon de 10 kilomètres de la ligne de front, dégâts qui rognent encore sur la capacité et la portée opérationnelle de nos efforts.

Ce week-end, on l'a dit, un pôle humanitaire a été touché à Zaporizhzhia, et la semaine dernière, un bureau de Médecins Sans Frontières (MSF) dans la région de Donetsk a été détruit par une attaque de missiles. Cinq

civils ont été blessés et MSF a dû interrompre temporairement des activités médicales cruciales.

Depuis quelques semaines, nous observons un schéma particulièrement troublant dans l'enchaînement des attaques : lorsque les premiers secours ou les services d'urgence arrivent sur les lieux des attaques, une deuxième vague de frappes vise le même endroit, tuant les premiers blessés et faisant d'autres mort et blessés parmi les secours qui s'étaient précipités sur les lieux pour apporter leur aide. Cela aggrave indéniablement les souffrances des blessés et empêche les premiers secours et le personnel d'urgence de travailler. Les attaques visant les blessés et les personnes qui leur viennent en aide sont interdites par le droit international humanitaire. Elles sont cruelles, elles sont inconcevables et elles doivent cesser.

Comme nous l'avons dit dans de précédents exposés au Conseil, le manque d'accès est un des obstacles majeurs auxquels se heurtent les opérations humanitaires en Ukraine. Nous restons vivement inquiets du manque d'accès humanitaire aux zones occupées par la Fédération de Russie dans les régions de Donetsk, Kherson, Luhansk et Zaporizhzhia. Au moins 1,5 million de personnes dans ces zones nécessitent une aide humanitaire. Il va sans dire que leurs besoins sont les mêmes que ceux dans toutes les autres zones proches des lignes de front en Ukraine, notamment pour l'accès aux soins de santé et aux médicaments, à la nourriture, aux moyens de subsistance et, évidemment, à l'eau potable. En vertu du droit international humanitaire, il est impératif que les humanitaires se voient accorder l'accès à titre de priorité.

Globalement, la propension aux préjudices civils observée dans ce conflit reste extrêmement préoccupante. Elle soulève en outre de sérieux doutes quant au respect du droit international humanitaire. Je tiens à rappeler que le droit international humanitaire exige que les parties veillent constamment à épargner les civils et les biens de caractère civil dans la conduite des opérations militaires. Cela implique aussi de protéger le personnel et les biens humanitaires, ainsi que les infrastructures indispensables à la survie des civils.

Le droit international humanitaire exige aussi que les parties au conflit autorisent et facilitent le passage rapide et sans encombre de secours humanitaires destinés à tous les civils dans le besoin. Empêcher la population civile de disposer des services de base essentiels à sa survie contrevient à cette obligation.

Les attaques incessantes contre Odesa, y compris contre ses infrastructures portuaires, sont également

préoccupantes, compte tenu de leur incidence sur la sécurité alimentaire mondiale. Nous l'avons déjà souligné à plusieurs reprises au Conseil : les ports ukrainiens de la mer Noire sont un maillon indispensable des chaînes mondiales d'approvisionnement en céréales et autres produits agricoles de base. Les attaques contre ces ports menacent de réduire à néant les progrès obtenus s'agissant de stabiliser les marchés céréaliers et de faire baisser les prix mondiaux. Une insécurité alimentaire invraisemblable persiste dans certaines parties du monde, aussi la sécurité de la navigation en mer Noire et la protection et l'exploitation sûre des ports et des infrastructures civiles connexes doivent-elles être assurées.

Je ne saurais trop insister sur le fait que les besoins humanitaires en Ukraine sont toujours extrêmement importants. Les membres du Conseil le savent, plus de 14,6 millions de personnes, soit 40 % de la population ukrainienne – dont 56 % sont des femmes et des filles –, ont besoin d'une aide humanitaire sous une forme ou une autre. Nous sommes extrêmement reconnaissants aux donateurs qui, à ce jour, ont fourni 541 millions de dollars, soit 17 % des 3,1 milliards de dollars demandés pour l'intervention humanitaire en Ukraine. Ces fonds ont permis aux humanitaires d'apporter une assistance vitale à 3 millions de personnes rien que sur les deux premiers mois de l'année, malgré la détérioration de la situation. Ils ont également permis à l'ONU et ses partenaires qui, pour beaucoup, sont des organisations locales, de fournir, entre autres, de la nourriture, un soutien psychologique ou des services aux personnes rescapées de violences sexuelles et fondées sur le genre liées au conflit. Mais davantage de ressources financières sont nécessaires d'urgence pour pérenniser les interventions dans cet environnement toujours plus complexe et dangereux.

La communauté humanitaire reste déterminée à faire tout son possible pour appuyer le peuple ukrainien. Mais si les hostilités continuent de s'envenimer, la situation, déjà désastreuse pour des millions de gens en Ukraine, et les défis auxquels nous nous heurtons pour y répondre ne feront que s'aggraver.

Il n'est pas normal de tolérer la guerre. Nous exhortons le Conseil à ne pas laisser cette guerre se poursuivre sans réagir, sans chercher de solution. Elle s'accompagne d'un interminable cortège de morts, de destructions et de privations. Ensemble, les membres du Conseil doivent faire tout leur possible pour faire respecter le droit de la guerre, rechercher la paix et faire cesser les souffrances du peuple ukrainien.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Wosornu de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

**M. De La Gasca** (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Miroslav Jenča et M<sup>me</sup> Edem Wosornu de leurs exposés éclairants. Je salue la présence dans la salle des représentants de l'Ukraine, de la Pologne, de la Lituanie, du Danemark et de l'Union européenne.

L'Équateur observe avec préoccupation la crise persistante en Ukraine et déplore que des informations fassent état d'attaques récentes contre des villes peuplées, attaques dont se ressent la population civile de manière disproportionnée et qui contribuent à l'aggravation de la situation humanitaire dans le pays. Le nombre de victimes civiles recensées dans les premiers mois de l'année, parmi lesquelles figurent des dizaines d'enfants, est particulièrement inquiétant. À cela s'ajoutent les dommages causés aux infrastructures critiques, qui ont perturbé les services indispensables tels que l'approvisionnement de centaines de milliers de personnes en électricité, en eau et en gaz, et ont encore aggravé des conditions de vie déjà difficiles.

Selon ONU-Femmes, depuis le début du conflit, 3 238 femmes et filles ont été tuées et 4 872 autres ont été blessées, et 56 % des quelque 4 millions de déplacés sont des femmes. Ces attaques incessantes contre les femmes et leurs moyens de subsistance ne peuvent plus durer. Mon pays appelle toutes les parties concernées à faire preuve de la plus grande retenue. Il est impératif de préserver les vies et les infrastructures civiles, conformément aux exigences du droit international humanitaire et, spécifiquement, toutes les parties au conflit doivent agir dans le respect des principes de distinction, proportionnalité et précaution.

L'Équateur considère qu'il est fondamental que le personnel humanitaire, les secouristes et les installations des organisations d'aide soient respectés et protégés. Il faut impérativement leur garantir un environnement sûr pour qu'ils puissent faire leur travail sans craindre la violence.

À cause de crises internationales comme à Gaza, au Soudan ou au Yémen, la communauté internationale est moins en mesure d'acheminer davantage d'aide humanitaire dans les zones qui sont touchées par ce conflit. Il est vital de veiller à ce que l'aide soit acheminée sans entrave à celles et ceux qui en ont le plus besoin, et il faut donc exhorter les donateurs à continuer d'apporter un appui inestimable aux plus démunis.



Ce conflit est une tragédie pour les peuples tant russe qu'ukrainien ; il doit cesser. L'Équateur espère que la diplomatie et le dialogue permettront de trouver une solution à cette crise, afin d'atténuer les souffrances prolongées des populations civiles et de prévenir tout risque d'escalade.

**M. de Rivière** (France) : Je remercie M. Jenča et M<sup>me</sup> Wosornu pour leurs exposés.

Depuis deux ans et le début de sa guerre d'agression contre l'Ukraine, la Russie viole quotidiennement le droit international et le droit international humanitaire. Dans les nuits du 21 et du 28 mars, elle a délibérément ciblé les infrastructures de production électrique de l'Ukraine, causant de graves dommages à sept centrales thermiques et à deux barrages hydroélectriques. Les 5 et 6 avril derniers, des dizaines de civils ont été tués ou blessés à Kharkiv et à Zaporizhzhia. Ces frappes ont touché la ville de Pokrovsk et ont détruit des locaux de Médecins Sans Frontières.

À Kharkiv, les missiles russes ciblent les quartiers résidentiels et ont endommagé des maisons, des écoles et des jardins d'enfants. Un dortoir utilisé comme centre collectif pour les personnes déplacées a été frappé. Les personnels de secours sont aussi pris pour cible. Depuis le début de l'année 2024, plus de 80 attaques ont touché les infrastructures de santé dans toute l'Ukraine et ont fait six morts et 35 blessés. La France condamne ces violations du droit international humanitaire.

Le bilan humain s'alourdit de jour en jour. Au moins 10 500 civils ont été tués depuis le début du conflit. Plus de 4 millions de personnes ont été déplacées, dont 1 million d'enfants. Plus de 17 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire. En 2023, 50 travailleurs humanitaires ont été tués ou blessés. Le 1<sup>er</sup> février, deux travailleurs humanitaires français ont été tués par une frappe russe. C'est un acte lâche et indigne.

La Russie poursuit dans le même temps ses frappes contre les infrastructures énergétiques ukrainiennes. Des frappes menées contre des populations et des objets civils ne participant pas aux hostilités constituent des crimes de guerre.

Les auteurs de tous ces crimes ne peuvent bénéficier d'aucune impunité. La France salue le renouvellement du mandat de la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine du Conseil des droits de l'homme. Les mandats d'arrêt émis le 5 mars par la Cour pénale internationale contre deux officiers russes constituent aussi une étape essentielle.

Enfin, la France continue de soutenir les initiatives visant à limiter les effets de cette guerre, notamment ceux qui frappent les pays les plus vulnérables. Nous agissons pour lutter contre l'insécurité alimentaire provoquée par la Russie. C'est le cas au travers des corridors de solidarité et de l'initiative « Grain from Ukraine ». Dans ce cadre, la France a facilité l'acheminement de céréales ukrainiennes à destination du Nigéria, du Soudan, de la Somalie et du Yémen, et elle financera de nouvelles opérations vers des pays vulnérables en 2024. Cette initiative montre que l'Ukraine seule parle de paix alors qu'elle est agressée. L'Ukraine seule se préoccupe des conséquences d'un conflit dont souffre l'ensemble de la communauté internationale.

La France appelle la Russie à retirer sans délai ses troupes du territoire ukrainien et à respecter l'ordonnance de la Cour internationale de Justice du 16 mars 2022. Elle continuera d'apporter un soutien politique, militaire et humanitaire à l'Ukraine pour l'aider dans l'exercice de son droit de légitime défense.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général pour l'Europe, l'Asie centrale et les Amériques, M. Jenča, et la Directrice Wosornu d'avoir mis en évidence les ravages causés par la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine.

La guerre de la Russie contre l'Ukraine en est à troisième année, et Poutine continue de déchaîner des horreurs sur le peuple ukrainien. Aucun déni, aucun mensonge et aucune propagande ne peut effacer l'immense quantité de preuves et de documents confirmant la mort, la destruction et les atrocités que la Russie a laissées dans son sillage. Dans la nuit, la Russie a lancé ce que certains ont qualifié de l'une des pires attaques contre l'infrastructure énergétique de l'Ukraine depuis le début de l'invasion russe à grande échelle. Selon les premières informations, il y aurait des coupures de courant dans tout le pays à la suite des attaques commises dans la nuit. L'on rapporte que la centrale thermique de Tripiliska, près de Kyïv, a été détruite.

Le 26 mars, la mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine a publié un rapport contenant de nouvelles conclusions concernant la torture systématique des prisonniers de guerre ukrainiens détenus par les Russes et l'augmentation des allégations crédibles d'exécutions. Il convient de rappeler qu'entre décembre 2023 et février de cette année, la mission a fait état d'allégations crédibles concernant au moins 32 exécutions de prisonniers de guerre ukrainiens, dans 12 cas distincts. Le nombre réel pourrait bien être beaucoup plus élevé.

Presque toutes les personnes rescapées qui ont été interrogées ont expliqué avoir subi des actes de torture inimaginables et implacables pendant leur captivité : coups répétés, décharges électriques, menaces d'exécution, obligation de tenir des positions inconfortables ou douloureuses prolongées, simulacres d'exécution. Plus de la moitié d'entre elles ont déclaré avoir subi des violences sexuelles et avoir été privées de nourriture, d'eau et de soins médicaux adéquats. Et tandis que la Russie recourt à de piètres affabulations pour justifier ses attaques contre les infrastructures civiles ou nier la vérité, les informations indiquent également que l'intensification des attaques russes contre l'Ukraine à la fin du mois de décembre 2023 et en janvier de cette année a contribué à une augmentation brutale du nombre de victimes civiles dans des zones éloignées des lignes de front. Il est impossible de faire fi du fait que la mission a confirmé qu'au cours du seul mois de mars, une dizaine d'installations médicales et près de 30 établissements scolaires ont été détruits ou endommagés par les attaques irresponsables de la Russie contre l'Ukraine.

Je suis certain que nous connaissons également tous le rapport de la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine, publié le 15 mars, qui a confirmé, documents à l'appui, des allégations similaires, notant qu'en raison du non-respect par la Russie de ses obligations découlant du droit international, les souffrances des civils s'accroissent. De nouvelles preuves sont venues renforcer les conclusions précédentes de la Commission selon lesquelles l'utilisation de la torture par les autorités russes en Ukraine est généralisée et systématique.

Il est temps de reconnaître que si nous ne faisons pas répondre la Russie de ses actes, il n'y aura pas de paix. Nous sommes témoins non seulement d'une guerre d'agression et de conquête, mais aussi d'une attaque cynique et avérée contre le droit international et les principes de l'humanité commune. Depuis le 22 mars, la Russie intensifie ses attaques contre l'infrastructure énergétique de l'Ukraine, en prenant pour cible les installations de production d'électricité du pays, en plus de son réseau électrique. Ces attaques aggravent le risque de crise humanitaire dans des villes comme Kharkiv.

Alors que le Kremlin s'attaque aux infrastructures énergétiques et agricoles dans le but de détruire les céréales et les produits alimentaires et de plonger le pays dans l'obscurité, l'Ukraine continue de faire preuve de résilience. Elle poursuit ses efforts pour nourrir les populations les plus vulnérables du monde grâce à des programmes tels que l'initiative « Grain from Ukraine »,

qui permet de livrer des céréales ukrainiennes, via le Programme alimentaire mondial, à des pays tels que l'Éthiopie, la Somalie, le Yémen, le Nigéria, le Soudan et le Kenya. Les céréales ukrainiennes sont également acheminées vers Gaza.

Alors que l'Ukraine cherche une solution juste et durable à la guerre, tout en appuyant la communauté internationale, elle est confrontée à un Kremlin qui choisit systématiquement la guerre et l'escalade. La Russie se procure en toute impudence des missiles balistiques et d'autres munitions auprès de la République populaire démocratique de Corée, en violation des résolutions du Conseil de sécurité. Craignant l'accumulation de preuves contre la Russie, le Kremlin a choisi d'entraver les travaux du Conseil en recourant à son droit de veto. En opposant son veto au projet de résolution visant à proroger le mandat du Groupe d'experts du Comité créé par la résolution 1718 (2006) (voir S/PV.9591), qui est chargé de surveiller les violations des sanctions de l'ONU commises par la Corée du Nord et, par ricochet, par la Russie, la Russie a montré qu'elle ne se souciait pas de la paix et de la sécurité internationales. Elle ne se préoccupe que d'elle-même et de réduire le nombre de rapports indépendants mettant en évidence les politiques et les actions destructrices de Poutine.

La voie à suivre est claire : la Russie doit cesser son agression et se retirer immédiatement et complètement de tout le territoire situé à l'intérieur des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine.

**Dame Barbara Woodward** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens à m'associer aux autres orateurs et oratrices pour remercier de leurs exposés riches en informations le représentant du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et la représentante du Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

Le Conseil se réunit une fois de plus à la suite d'une violente campagne de frappes aériennes menées par la Russie, membre permanent du Conseil de sécurité, contre l'Ukraine. Depuis le 20 mars, ces frappes se sont intensifiées, et plus de 1 000 missiles, drones et bombes d'aviation téléguidées ont été largués rien qu'en une semaine. Des dizaines de civils, dont des enfants, ont été blessés ou tués au cours des seuls derniers jours. En raison de la poursuite de l'agression russe, environ 40 % de la population ukrainienne aura besoin d'une aide humanitaire cette année. Je voudrais formuler trois observations.

Premièrement, la Russie prend délibérément pour cible des infrastructures énergétiques. Ce matin encore, des frappes russes ont détruit la centrale électrique de Tripilska, qui était l'un des principaux fournisseurs d'électricité et de chauffage pour les civils en Ukraine. Les attaques russes privent des millions de personnes d'eau et d'électricité, coupent le courant aux hôpitaux, menacent la centrale nucléaire de Zaporizhzhia et retardent des opérations humanitaires vitales. Nous exhortons la Russie à cesser immédiatement de prendre pour cible des infrastructures civiles et à se conformer à ses obligations en vertu du droit international.

Deuxièmement, depuis le début de l'invasion russe, la communauté internationale s'est unie pour apporter son appui au peuple ukrainien. Le Royaume-Uni a versé plus de 350 millions de livres au titre de l'aide humanitaire depuis février 2022 pour soutenir les valeureux efforts déployés par l'ONU et des organisations non gouvernementales internationales et locales afin d'aider les personnes qui ont le plus cruellement besoin d'aide. Cependant, des millions d'entre elles vivent actuellement sur les lignes de front et dans les territoires ukrainiens illégalement contrôlés par la Russie, où cette dernière continue de refuser l'accès humanitaire. Nous demandons à la Russie de répondre aux appels répétés des membres du Conseil et d'autoriser et de faciliter un accès rapide et sans entrave à l'aide humanitaire afin qu'elle puisse parvenir à ceux qui en ont le plus besoin.

Troisièmement, l'agression de la Russie contre l'Ukraine est rendue possible par la répression sur son propre territoire. Les autorités restreignent les libertés d'association, de réunion et d'expression en Russie. Elles continuent également de fermer les yeux sur l'état de santé déclinant de Vladimir Kara-Murza, un ressortissant britannique détenu dans une prison russe. Aujourd'hui, à l'occasion du deuxième anniversaire de l'arrestation de Vladimir, nous demandons aux autorités russes de le libérer immédiatement pour des raisons humanitaires.

L'Ukraine est confrontée à une situation d'urgence humanitaire prolongée. Il existe une solution simple pour remédier aux souffrances. La Russie doit mettre fin à la guerre, se retirer du territoire ukrainien et respecter ses engagements en vertu du droit international et de la Charte des Nations Unies.

**M. Geng Shuang** (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Miroslav Jenča et la Directrice Edem Wosornu de leurs exposés.

Les combats en Ukraine se poursuivent et la situation humanitaire est de plus en plus catastrophique. Les risques de débordement se multiplient. La Chine est préoccupée par le fait que le conflit semble se compliquer et se prolonger. La poursuite des combats ne fera qu'aggraver les souffrances de civils innocents en Ukraine et fera naître davantage de risques et de difficultés imprévus pour la région et pour le monde. Nul ne sort gagnant d'un conflit ou d'une guerre. Le dialogue et la négociation sont la seule issue viable à la crise en Ukraine. La Chine appelle une nouvelle fois les parties concernées à engager un dialogue et des négociations directs, à prendre les premières mesures en vue d'un règlement politique et à promouvoir conjointement la désescalade de la situation afin de parvenir à un cessez-le-feu dès que possible. La communauté internationale doit redoubler d'efforts et s'employer activement à créer les conditions nécessaires à cet effet.

La Chine a toujours adopté une position objective et impartiale sur la question de l'Ukraine et préconisé des pourparlers de paix. Elle a toujours soutenu que la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les pays doivent être respectées et que les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies doivent être défendus. Les préoccupations légitimes de tous les pays en matière de sécurité doivent être prises au sérieux et tous les efforts susceptibles d'aboutir à un règlement pacifique de la crise doivent être soutenus. La Chine continuera de maintenir la communication avec toutes les parties et de jouer un rôle constructif dans la promotion d'un règlement politique de la crise ukrainienne.

**M. Žbogar** (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je remercie moi aussi les intervenants de leurs contributions et de leurs observations, et je salue également la participation du représentant de l'Ukraine à la séance d'aujourd'hui. Je voudrais formuler deux observations au nom de ma délégation.

Premièrement, en ce qui concerne les bombardements persistants de la Russie sur les villes ukrainiennes, il ne se passe pas un jour sans que les forces armées russes ne procèdent à des frappes qui tuent et mutilent des civils, et réduisent les infrastructures civiles à l'état de ruines. Rien que cette année, plus de 7 000 attaques de drones et de missiles ont été recensées en Ukraine. Comme l'a confirmé M<sup>me</sup> Wosornu ce matin, dans de nombreux cas, ces attaques sont suivies d'une seconde frappe, qui tue les secouristes arrivés sur place pour sauver des vies civiles. Cette approche de la guerre doit cesser. La Slovénie condamne avec la plus grande fermeté ces



frappes « en deux temps ». Il s'agit d'une tendance inquiétante que nous avons observée à Gaza et maintenant en Ukraine également.

Deuxièmement, en ce qui concerne les attaques incessantes de la Russie contre des infrastructures énergétiques civiles critiques, au cours du mois écoulé, les frappes successives de missiles russes ont provoqué des coupures d'électricité dans toute l'Ukraine. Lors de la seule attaque du 22 mars, la Russie a lancé 150 drones et missiles, ce qui constitue l'assaut le plus important contre l'infrastructure énergétique de l'Ukraine depuis le début de la guerre. Les attaques lancées en mars étaient localisées et visaient à causer des dommages permanents et irréparables aux centrales électriques ukrainiennes. Comme nous l'a dit M. Jenča, l'une de ces frappes a touché le plus grand barrage hydroélectrique du pays, situé sur le Dniepr, depuis la destruction du barrage de Kakhovka en juin dernier. Une fois encore, nous avons évité de justesse une nouvelle catastrophe environnementale orchestrée par la Russie dans le cadre de cette guerre inutile. Et malheureusement, l'agresseur emploie cette tactique de manière systématique. La nuit dernière, la Russie a lancé plus de 80 missiles et drones sur des centrales électriques et des infrastructures énergétiques en Ukraine. Plusieurs centaines de milliers de personnes ont été privées d'électricité et un hôpital a été touché. Des civils, dont deux enfants, ont été tués. Ces attaques contre des biens de caractère civil et des infrastructures critiques constituent une violation flagrante du droit international humanitaire, que la Russie bafoue chaque jour. La semaine prochaine, nous célébrerons la Journée internationale des monuments et des sites. Je tiens donc à souligner que la Russie prend systématiquement pour cible et détruit les sites du patrimoine culturel et religieux ukrainien, qui sont eux aussi protégés par le droit international.

Alors que la Russie est à juste titre très préoccupée par la destruction de Gaza et les souffrances des Palestiniens, elle applique des normes différentes lorsqu'elle détruit des infrastructures civiles et tue des civils en Ukraine. Nous appelons la Russie à cesser d'entraver toute tentative de parvenir à la paix en Ukraine. Alors qu'elle prétend être prête à parler de paix, ses attaques prouvent exactement le contraire. Les violations du droit international doivent cesser. Les souffrances des civils doivent cesser. Et l'agression doit cesser.

**M. Sangjin Kim** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, et je remercie également le Sous-Secrétaire général Jenča et la Directrice Wosornu de leurs exposés. Je salue la

participation des délégations ukrainienne, polonaise, lituanienne et danoise et de la Délégation de l'Union européenne à la séance d'aujourd'hui.

Il est vraiment déplorable que l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie engendre des souffrances humaines indescriptibles, en dépit des appels répétés de la communauté internationale à y mettre fin. Le Sous-Secrétaire général Jenča et la Directrice Wosornu nous ont mis au fait de la situation sur le terrain en ce qui concerne le nombre de victimes. Mais si les chiffres ne suffisent pas à décrire la barbarie de cette guerre injustifiable, je voudrais attirer à nouveau l'attention sur l'évolution alarmante de la situation sur le terrain afin que nous puissions nous faire une idée du degré de brutalité de cette guerre. Ce mois marque le deuxième anniversaire de la révélation du massacre de civils dans la ville de Bucha, en Ukraine, mais la cruauté de la guerre ne s'est malheureusement pas arrêtée là. Selon un rapport de l'ONU publié cette semaine, le nombre de victimes civiles a fortement augmenté en Ukraine au mois de mars : 604 personnes ont été tuées ou blessées, dont 57 enfants, en conséquence de l'intensification des attaques de la Russie contre l'Ukraine. Cette statistique vient s'ajouter au nombre déjà stupéfiant de victimes au cours des deux dernières années, à savoir plus de 10 000 civils tués, dont près de 600 enfants. L'Organisation mondiale de la Santé estime également que 9,6 millions de personnes en Ukraine risquent aujourd'hui de vivre avec un problème de santé mentale en raison d'expériences traumatisantes liées à la guerre. Des dizaines de millions de personnes ont dû se réfugier dans des pays étrangers ou ont été déplacées à l'intérieur du pays, un nombre sans précédent en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale et qui entraîne des effets socio-économiques négatifs à long terme dans la région.

Ma délégation souhaite également mettre en lumière les attaques contre les travailleurs humanitaires et les premiers secours, qui intensifient la cruauté de la guerre. On rapporte que 50 travailleurs humanitaires originaires de différents pays ont été tués ou blessés en Ukraine rien que l'année dernière, et deux travailleurs humanitaires français ont été tués en février alors qu'ils fournissaient des services humanitaires. En outre, le 4 avril, des frappes russes ont coûté la vie à trois sauveteurs qui intervenaient à la suite de frappes antérieures. Le 5 avril, une attaque de missiles russes a détruit le bâtiment de Médecins Sans frontières (MSF) à Donetsk, blessant cinq personnes, dont des membres du personnel de MSF, et entraînant la suspension de l'aide médicale humanitaire dans la région. Ma délégation déplore vivement que l'un des principes fondamentaux du droit international humanitaire, à savoir

la protection des travailleurs humanitaires, et a fortiori des civils, ne soit pas respecté.

Il convient de rappeler que toutes ces conséquences tragiques résultent de l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie. Il est profondément préoccupant que la Russie continue de saper le droit international et la Charte des Nations Unies en poursuivant sa guerre brutale contre l'Ukraine, en violation flagrante de la souveraineté, de l'indépendance politique et de l'intégrité territoriale de ce pays. Il est par ailleurs profondément regrettable que les attaques incessantes de la Russie contre le peuple ukrainien s'appuient sur sa coopération militaire illégale avec la République populaire démocratique de Corée. La fourniture de munitions et de missiles balistiques nord-coréens à la Fédération de Russie constitue une violation flagrante de multiples résolutions du Conseil de sécurité. Il est en effet consternant que la Russie ait même opposé son veto au projet de résolution sur le renouvellement du mandat du Groupe d'experts chargé de surveiller l'application des sanctions imposées par l'ONU contre la Corée du Nord (S/2024/255), parce qu'elle ne voulait pas que le Groupe enquête sur les informations concernant ces ventes d'armes.

Nous rejetons les tentatives persistantes de la Russie de normaliser son invasion illégale comme s'il s'agissait d'un fait accompli. Nous souhaitons également rappeler au Conseil que l'histoire de l'humanité a toujours été du côté de la justice. À cet égard, nous estimons que tous les auteurs de crimes de guerre en Ukraine, y compris de meurtres, de tortures, de viols et d'autres violences sexuelles, doivent répondre de leurs actes si nous voulons empêcher que de telles atrocités se reproduisent à l'avenir. Il sera remédié à toutes les violations commises au cours de cette guerre d'une manière ou d'une autre, car la communauté internationale recense scrupuleusement les crimes commis depuis le début de la guerre. Ma délégation appelle de nouveau la Russie à retirer ses forces militaires du territoire de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, car c'est le seul moyen de parvenir à une paix globale, juste et durable en Ukraine, conformément à la Charte des Nations Unies. La République de Corée restera solidaire du peuple ukrainien jusqu'à ce qu'il parvienne à instaurer une paix juste et durable sur son territoire. Nous resterons également du côté de la justice, de l'état de droit et de la Charte.

**M<sup>me</sup> Rodrigues-Birkett** (Guyana) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Jenča et la Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires,

M<sup>me</sup> Wosornu, de leurs exposés, et je salue la participation des représentants de l'Ukraine, de la Lituanie, du Danemark, de la Pologne et de l'Union européenne à la présente séance.

Le Guyana réaffirme sa profonde inquiétude face aux souffrances humaines incommensurables entraînées par la guerre en Ukraine, une guerre qui n'aurait jamais dû être menée et qui a brisé des millions de vies. Le rapport conjoint de la Banque mondiale, de l'ONU, de l'Union européenne et du Gouvernement ukrainien sur l'évaluation rapide des besoins estime qu'il faudra au moins 10 ans pour reconstruire l'Ukraine, pour un coût de 486 milliards de dollars. Mais s'il s'agit là d'un montant en dollars, la réalité est que les combats et les hostilités ont détruit des millions de vies, dont beaucoup ne pourront probablement jamais être entièrement reconstruites et auxquelles il est impossible d'attribuer un coût.

Depuis le début de la guerre, plus de 10 000 civils ont été tués et plus de 20 000 ont été blessés. Plus de 6 millions d'Ukrainiens ont été forcés de se réfugier dans toute l'Europe, et plus de 3,6 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays. Aussi alarmants que soient ces chiffres, ils ne rendent pas compte de l'intégralité des conséquences de la guerre. Il est tout aussi dévastateur de constater qu'un grand nombre de ces attaques sont commises sans discernement dans des zones peuplées, en violation flagrante du droit international humanitaire. Elles endommagent des écoles, des centres médicaux, des maisons et d'autres infrastructures civiles critiques, ce qui a de lourdes conséquences. En vertu du droit international humanitaire, ces infrastructures critiques sont considérées comme des biens de caractère civil et doivent être protégées contre les attaques en période de conflit armé. Pourtant, en dépit des principes du droit international, elles continuent d'être prises pour cible.

Le dernier rapport de la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine dresse un tableau très sombre des graves conséquences de la guerre et fait état de nombreuses violations. Il s'agit notamment de faits de torture, de viols et d'autres violences sexuelles, ainsi que de transferts d'enfants. Le Guyana demande qu'il soit mis fin immédiatement à ces actes illégaux et exige que les parties respectent les principes humanitaires et se conforment au droit international humanitaire et au droit international des droits de l'homme, notamment en cessant et en empêchant toutes les violations graves contre les enfants et en veillant à ce qu'ils rentrent chez eux en toute sécurité.

Nous maintenons que cette guerre qui se prolonge entraîne des risques et a des conséquences de plus en plus graves pour toutes les personnes concernées comme pour la paix et la sécurité internationales. Nous appelons à la fin immédiate des hostilités et au retrait complet des forces militaires russes du territoire internationalement reconnu de l'Ukraine. Nous demandons également aux parties de mettre fin à toutes les violations des droits humains et de prendre toutes les mesures possibles pour empêcher les attaques contre les enfants et prévenir les violences sexuelles et fondées sur le genre contre les civils et les prisonniers de guerre. Nous demandons en outre que les travailleurs humanitaires bénéficient d'un accès sans entrave aux territoires occupés et nous exhortons la communauté internationale à renforcer l'aide humanitaire en faveur de l'Ukraine.

Pour terminer, nous encourageons une fois de plus les parties à s'engager dans un processus politique et diplomatique sérieux afin de mettre un terme au conflit, et nous exhortons la communauté internationale à rester mobilisée à cette fin. Nous saluons les initiatives de paix annoncées par certains États Membres et nous nous engageons à les soutenir pleinement.

**M<sup>me</sup> Shino** (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Jenča et M<sup>me</sup> Wosornu de leurs exposés fort utiles.

Depuis plus de deux ans, nous sommes témoins de trop nombreuses violations flagrantes de la Charte des Nations Unies par la Russie, qui font souffrir d'innombrables civils innocents. Les vagues d'attaques menées dans le cadre de la guerre d'agression non provoquée contre l'Ukraine ont non seulement tué et blessé des innocents, mais également exacerbé la situation humanitaire sur le terrain. Le week-end dernier, une nouvelle série de frappes balistiques dans la région de Kharkiv aurait tué des civils. Non seulement les attaques répétées de ce type, dont nous sommes témoins depuis le début de l'année, font des morts et des blessés, mais des centaines de milliers de personnes souffrent également des perturbations des infrastructures critiques d'approvisionnement en électricité, en eau et en gaz qu'elles entraînent.

Le Japon est profondément affligé par le mépris persistant de la Russie pour le droit international, notamment le droit international humanitaire. Les attaques contre les civils et les infrastructures critiques sont interdites par le droit international humanitaire. Le Japon ne tolérera pas l'impunité des responsables de ces attaques, et les auteurs de violations du droit international humanitaire et de tous ces actes odieux doivent être identifiés et tenus pour responsables. Le Japon est profondément

préoccupé par les attaques constantes contre les écoles et les hôpitaux ukrainiens en particulier, comme nous l'ont dit les intervenants. En 2023, l'ONU a recensé plus de 300 attaques contre des hôpitaux et des écoles en Ukraine, soit l'un des taux les plus élevés jamais enregistrés dans le monde. Entre janvier et mars de cette année, près d'un quart des attaques contre des établissements de santé dans le monde ont eu lieu en Ukraine. Pour la seule année 2024, en l'espace d'à peine trois mois environ, plus de 90 écoles en Ukraine ont déjà été endommagées ou complètement détruites. La Coordinatrice des opérations humanitaires en Ukraine, M<sup>me</sup> Denise Brown, a appelé la communauté internationale à ne pas accepter la normalisation de la guerre. Nous reprenons énergiquement son appel. Nous ne devons pas nous habituer à cette situation épouvantable.

Alors que la guerre se prolonge, l'Organisation mondiale de la Santé avertit que près de 10 millions de personnes risquent actuellement de souffrir de troubles mentaux, et que les enfants sont particulièrement vulnérables, comme nous l'a dit M<sup>me</sup> Wosornu ce matin. Dans cet esprit, parmi les diverses initiatives prises par le Japon cette année, nous avons annoncé une contribution de 14,6 millions de dollars à l'UNESCO pour ses activités en Ukraine, notamment la formation d'éducateurs pour fournir des services de santé mentale et de soutien psychosocial aux enfants et aux étudiants qui sont soumis à un stress psychologique.

Le peuple ukrainien ne mérite pas de continuer à vivre dans la peur. Nous continuons d'exhorter la Russie à mettre fin à son agression et à se retirer immédiatement et sans condition du territoire internationalement reconnu de l'Ukraine. Le Japon restera aux côtés du peuple ukrainien.

**M. Koudri** (Algérie) (*parle en arabe*) : Je remercie de leurs exposés M. Miroslav Jenča, du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et du Département des opérations de paix, et M<sup>me</sup> Edem Wosornu, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

L'Algérie se déclare une nouvelle fois préoccupée par la détérioration continue de la situation humanitaire résultant de la crise ukrainienne, compte tenu du nombre croissant de civils tués, des souffrances persistantes de la population, notamment des millions de réfugiés et de déplacés, et de la destruction d'infrastructures civiles essentielles. Il est important et urgent que nous collaborions étroitement et que nous intensifions nos efforts diplomatiques collectifs pour mettre fin à la crise et répondre à la souffrance humaine sans discrimination. Il

est également indispensable que toutes les parties donnent la priorité à la protection des civils et respectent strictement les obligations qui leur incombent en vertu du droit international, notamment le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme.

Il est tout aussi impératif de réduire les tensions, d'éviter les hostilités et de s'abstenir de toute action susceptible de conduire à une confrontation entre les parties, afin de créer des conditions propices au dialogue et à des négociations globales et constructives, conformément au principe du règlement pacifique des différends. Nous tenons également à avertir une fois de plus le Conseil que l'exacerbation de la polarisation actuelle ne fera que prolonger la crise et intensifier l'escalade, avec des répercussions désastreuses sur la paix et la sécurité internationales.

Pour terminer, l'Algérie appelle une nouvelle fois à intensifier les efforts diplomatiques déployés au niveau international pour trouver une solution à cette crise, afin de parvenir à une paix juste et durable fondée sur les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et tenant compte des préoccupations légitimes de toutes les parties en matière de sécurité.

**M. George** (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir organisé la présente séance à la demande de l'Équateur et de la France. Je tiens également à remercier de leurs importants exposés M. Miroslav Jenča, Sous-Secrétaire général pour l'Europe, l'Asie centrale et les Amériques, et M<sup>me</sup> Edem Wosornu, Directrice des opérations et de la communication du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Je salue la présence et la participation des représentants de l'Ukraine, de la Pologne, de la Lituanie et de l'Union européenne et de la représentante du Danemark à la présente séance.

La Sierra Leone est profondément préoccupée par la situation humanitaire désastreuse en Ukraine, qui continue de se détériorer dans le contexte du conflit en cours. Deux années de ce conflit dévastateur, caractérisé, entre autres, par des combats et des bombardements intenses dans toute l'Ukraine et par des attaques dans certaines parties de la Fédération de Russie, ont entraîné la mort d'un nombre croissant de civils, des dégâts considérables et la destruction de maisons, d'écoles, d'hôpitaux et d'infrastructures civiles critiques, notamment des infrastructures de services essentiels telles que des centrales électriques.

Malheureusement, les informations faisant état du recours à la tactique de la double frappe, en particulier

lorsque des opérations de sauvetage sont en cours après une première attaque, entraînant la mort de civils, notamment de premiers intervenants, sont également très inquiétantes. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le nombre de victimes civiles en Ukraine dépasse les 30 000, dont plus de 10 000 morts et plus de 19 000 blessés depuis le début du conflit.

Les attaques contre les civils et les infrastructures civiles demeurent extrêmement préoccupantes. Elles auraient provoqué la crise de déplacement la plus importante et la plus rapide enregistrée en Europe, et elles ont précipité une intervention régionale en faveur des réfugiés d'une ampleur proportionnelle à cette crise. Les récentes frappes aériennes et frappes balistiques à Kyïv, Odesa et Kharkiv ont détruit l'infrastructure énergétique, perturbé l'approvisionnement en électricité et entraîné des évacuations, ce qui a exacerbé la situation déjà difficile dans laquelle se trouvent les personnes touchées. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) indique également qu'en mars, environ 10 millions de personnes avaient été déplacées de force par la guerre, dont 3,7 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays et 6,4 millions de réfugiés ayant fui à l'étranger. L'OCHA a indiqué que plus de 17 millions de personnes ont aujourd'hui un besoin urgent d'aide humanitaire, dont les 10 millions de personnes déplacées de force et les 3,3 millions de personnes vivant dans les communautés se trouvant en première ligne, qui sont confrontées à de graves pénuries de ressources et soumises à des bombardements constants. Alors que les hostilités le long de la ligne de front continuent d'entraver la capacité des organisations humanitaires de fournir une aide et des services aux personnes touchées par le conflit, la Sierra Leone exhorte les parties au conflit à s'acquitter de leurs obligations de protection des civils et à accorder au personnel et à l'aide humanitaires un accès sans entrave aux personnes qui en ont cruellement besoin.

Les enfants ne sont pas épargnés par tout le poids et la gravité du conflit. Il a été fait état d'allégations de violations flagrantes des mesures relatives à la protection des enfants en temps de conflit armé. Ces violations pourraient avoir des répercussions à long terme sur la santé mentale et le bien-être des enfants.

Depuis février 2022, l'Organisation mondiale de la Santé a recensé plus de 1 500 attaques et destructions d'établissements de santé. Par conséquent, près de la moitié des centres de santé ne fonctionnent plus dans certaines régions de l'est et du sud de l'Ukraine. En outre,



des millions d'enfants ont été exposés à des traumatismes aggravés et à des problèmes de santé mentale.

En outre, les attaques contre les écoles ont eu des répercussions considérables sur l'éducation, près de la moitié des établissements scolaires ayant été endommagés ou détruits dans les régions de Kharkiv et de Kherson, et 80 % à Donetsk. Dans l'ensemble du pays, un tiers seulement des enfants assisteraient aux cours entièrement en présentiel, tandis qu'un autre tiers suivrait un enseignement mixte, en présentiel et en ligne, et qu'un dernier tiers se verrait dispenser un enseignement exclusivement en ligne. Ces différentes formes d'apprentissage ont créé un système à plusieurs vitesses, certains élèves ayant accès à une éducation plus solide que d'autres. Cela a de sérieuses implications pour l'avenir de l'éducation en Ukraine.

L'Organisation internationale pour les migrations a par ailleurs confirmé que la destruction de bâtiments résidentiels avait privé près de 720 000 personnes des régions les plus touchées de l'Ukraine d'un accès à un logement adéquat et sûr. À Kherson, par exemple, près de 30 % des habitants vivent dans des bâtiments endommagés.

La Sierra Leone rappelle que les attaques contre les civils et les infrastructures civiles sont interdites par le droit international. Nous appelons toutes les parties à veiller au respect du droit international applicable, y compris du droit international humanitaire.

Compte tenu de l'ampleur et de la complexité de la crise humanitaire en Ukraine, la Sierra Leone appelle la communauté internationale à accroître son aide financière et les ressources qu'elle consacre à satisfaire les besoins urgents des personnes déplacées et des réfugiés, à améliorer les conditions de vie et à assurer l'accès aux services essentiels.

Nous saluons les efforts déployés par les organisations d'aide humanitaire qui ont permis d'étendre considérablement les opérations humanitaires au cours des deux dernières années afin de répondre aux besoins croissants et à la détérioration de la situation qui a fait suite à l'escalade du conflit. Nous saluons tout particulièrement les efforts consentis par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et ses partenaires afin d'apporter une aide immédiate, notamment un soutien psychosocial et des abris d'urgence, aux personnes dans le besoin.

En février, une version actualisée de l'évaluation rapide des dommages et des besoins menée conjointement par la Banque mondiale, le Gouvernement ukrainien, la Commission européenne et l'ONU, avec l'appui d'autres

partenaires, a été publiée afin de soutenir les efforts de relèvement de l'Ukraine. Ce rapport a révélé que le coût de la reconstruction et du relèvement de l'Ukraine s'élèverait à 486 milliards de dollars sur les 10 prochaines années. Ce chiffre est en hausse par rapport à l'estimation de 411 milliards de dollars il y a un an. Les objectifs fixés pour 2024, qui englobent diverses formes d'assistance, de services de protection et d'inclusion socioéconomique, soulignent l'ampleur de la crise.

Face à la complexité du conflit en Ukraine et à ses graves conséquences humanitaires, nous appelons toutes les parties concernées à rechercher activement un règlement pacifique. Nous continuons d'appeler à ce que des mesures concrètes soient prises en vue d'une cessation immédiate des hostilités et à ce que les parties au conflit entament de bonne foi un dialogue constructif afin de trouver une solution politique et diplomatique, comme prévu à l'Article 33 de la Charte des Nations Unies.

Pour terminer, je renouvelle notre appel au plein respect de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

**M. Hauri** (Suisse) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Miroslav Jenča et la Directrice des opérations Edem Wosornu de leurs exposés.

« Ne pas normaliser la guerre en Ukraine. » C'est l'appel de Denise Brown, Coordinatrice résidente et Coordinatrice de l'action humanitaire en Ukraine, après que de nouvelles attaques dans la ville de Kharkiv ont contraint les enfants à aller à l'école dans des abris souterrains. Aller dans des écoles souterraines, c'est tout sauf normal. Se mettre en danger en faisant ses courses, voir sa maison détruite par des missiles et craindre de déclencher une mine lors de la récolte, c'est tout sauf normal. Pourtant, depuis plus de deux ans, c'est la réalité des habitantes et habitants en Ukraine.

Alors que la guerre fait rage depuis 25 mois, la Suisse réaffirme que la Russie doit mettre fin à son agression militaire contre l'Ukraine. Certaines conséquences sur la population civile sont invisibles, on vient de l'entendre, comme les traumatismes de guerre, ou les dégâts au tissu social. Mais les réalités visibles parlent d'elles-mêmes.

La situation humanitaire s'est encore détériorée depuis le début de l'année. La Suisse condamne l'augmentation des frappes aériennes et les vagues d'attaques massives de ces dernières semaines. Elles continuent de toucher des zones peuplées, tuant et blessant des centaines

de civils, y compris des enfants, et endommageant des habitations, des établissements de santé, des écoles et d'autres infrastructures civiles. Nous ne devons pas nous habituer à des rapports quotidiens faisant état de nouvelles attaques et d'un nombre croissant de victimes civiles. Ces attaques doivent cesser immédiatement.

Des centaines de milliers de personnes ont été privées d'électricité, d'eau et de gaz en raison d'attaques contre des infrastructures essentielles. Me référant à la Journée internationale pour la sensibilisation au problème des mines et l'assistance à la lutte antimines de la semaine dernière, je souligne la grande importance que la Suisse attache au déminage humanitaire en Ukraine. La grande majorité des victimes de mines sont des civils. L'héritage mortel des mines et des restes explosifs de guerre restera dangereux encore pendant des années, voire des décennies, affectant également les générations futures, dont des enfants qui ne sont même pas encore nés.

Avec plus de 14,6 millions de personnes dans le besoin en Ukraine, l'importance des initiatives humanitaires, souvent menées par des femmes, ne peut être surestimée. Cependant, les acteurs humanitaires continuent de voir leur sécurité et leur vie menacées, comme l'ont montré une fois de plus les incidents du week-end dernier, lorsque les premiers intervenants ont subi des frappes secondaires et qu'un bureau de Médecins Sans Frontières a été détruit. Nous rappelons que les acteurs humanitaires, ainsi que le personnel médical, ne doivent pas être attaqués et leur mission doit être respectée et protégée.

Même la guerre a des règles. Ce dont nous sommes témoins en Ukraine sont des violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme. Nous réitérons notre appel à toutes les parties à se conformer strictement à leurs obligations, notamment en prenant des mesures concrètes pour épargner et protéger la population et les infrastructures civiles. Ceci inclut le respect des principes fondamentaux de distinction, de proportionnalité et de précaution dans la conduite des hostilités.

Sans retour au respect du droit international, il n'y a pas d'humanité, et donc pas de chemin vers la normalité. La Suisse reste déterminée à faire tout ce qui est en son pouvoir pour contribuer à une paix juste et durable en Ukraine, conformément à la Charte des Nations Unies. C'est dans cet esprit que la Suisse organisera le premier sommet de haut niveau sur la paix en Ukraine en juin prochain.

**M. Afonso** (Mozambique) (*parle en anglais*) : Je remercie la présidence maltaise du Conseil d'avoir organisé cette importante séance d'information sur la situation humanitaire en Ukraine. Je remercie également M. Miroslav Jenča, Sous-Secrétaire général, et M<sup>me</sup> Edem Wosornu, Directrice des opérations et de la communication du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, de leurs précieuses observations. Je salue par ailleurs la présence des représentants de l'Ukraine, de la Pologne et de la Lituanie ainsi que de la représentante du Danemark.

Nous demeurons profondément préoccupés par l'escalade actuelle du conflit en Ukraine, qui représente une grave menace pour la paix et la sécurité régionales et internationales. Notre inquiétude est d'autant plus grande qu'il n'existe aucune perspective de règlement mutuellement acceptable de ce conflit prolongé, malgré les appels répétés de la communauté internationale en faveur d'une cessation des hostilités et d'une reprise des négociations. Alors que le conflit en Ukraine entre dans sa troisième année, les conséquences humanitaires sont devenues terribles et inacceptables. Les civils subissent les répercussions tragiques de ce conflit prolongé, avec des pertes en vies humaines, des blessures et la destruction d'infrastructures critiques. Le conflit a des retombées sur les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et la stabilité dans la région et requiert notre attention urgente et une réponse globale.

Plus le conflit dure, plus la crise humanitaire s'aggrave, sans aucun signe d'apaisement. À cet égard, nous souhaitons mettre l'accent sur quatre points importants.

Premièrement, la protection des civils demeure primordiale. Nous appelons donc toutes les parties à assurer leur sécurité et à se conformer à leurs obligations découlant du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

Deuxièmement, toutes les parties doivent respecter scrupuleusement les principes de distinction, de précaution et de proportionnalité.

Troisièmement, toutes les parties doivent autoriser et faciliter l'accès total, sûr et sans entrave du personnel humanitaire et des secours destinés aux civils dans le besoin.

Enfin, le règlement de ce conflit est le seul moyen de remédier à ses conséquences humanitaires tragiques. Nous exhortons les parties belligérantes à se réengager en faveur du dialogue et à entreprendre des négociations sérieuses et constructives pour parvenir à une paix durable.

Ce conflit remet en cause les principes fondamentaux de coexistence pacifique, de bon voisinage et de sécurité collective. Compte tenu des enjeux importants, nous appelons les deux parties à donner la priorité au bien-être de la population civile et à œuvrer en faveur de négociations sérieuses et constructives pour parvenir à une paix durable.

Pour terminer, le Mozambique a toujours maintenu sa position de principe sur cette grave question, dans la salle du Conseil. Nous adhérons pleinement à ce principe, qui est ancré dans la Charte des Nations Unies et qui est confirmé par notre propre expérience d'une longue quête de paix et de sécurité.

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous comprenons parfaitement que la seule raison pour laquelle le Conseil se réunit aujourd'hui est le désir des parrains occidentaux du régime de Kiev de faire en sorte que la question ukrainienne reste visible au Conseil de sécurité, sous l'angle qui leur convient. Il faut pour cela condamner les frappes menées par les forces aériennes russes contre des installations associées aux capacités militaires du régime de Zelenskyy et exagérer leurs conséquences pour la population civile. Ce n'est absolument pas convaincant, en particulier alors qu'Israël poursuit son massacre dans la bande de Gaza.

Comme d'habitude, un certain nombre de pays membres de l'Union européenne se sont inscrits pour prendre la parole à la présente séance. Il est évident que nous n'entendrons rien de nouveau de leur part. Mais nous attendons avec intérêt qu'ils participent activement à la séance de demain, qui se tiendra à notre demande.

Quant aux frappes massives de précision contre les installations ukrainiennes de combustibles et d'énergie, elles ont été menées en réponse aux tentatives du régime de Kiev d'endommager les infrastructures pétrolières, gazières et énergétiques de la Russie. Elles ont atteint leur objectif, puisqu'elles ont perturbé le travail des entreprises de l'industrie militaire ukrainienne et le transfert des réservistes vers les zones de combat, ainsi que l'approvisionnement en carburant des forces armées ukrainiennes. Comme dans tous les cas précédents, l'armée russe ne représentait pas une menace pour la population civile, même si le régime de Zelenskyy et ses soutiens occidentaux ont prétendu le contraire. Ce qui gêne les propagandistes occidentaux, c'est le point de vue des Ukrainiens ordinaires sur les médias sociaux, qui exhortent leurs concitoyens à ne pas craindre les frappes de précision russes, mais plutôt les systèmes de défense antiaérienne ukrainiens déployés dans les zones

résidentielles, en violation des normes du droit international humanitaire. Étant donné que l'Ukraine, comme elle le reconnaît aujourd'hui, a moins de systèmes de défense antiaérienne, le nombre d'incidents liés à leur utilisation a également diminué, comme l'ont confirmé des citoyens ordinaires.

D'ailleurs, les militaires ukrainiens ont commencé à se plaindre ouvertement du fait que les habitants de Kharkov, Odessa, Nikolaïev, Dniepropetrovsk et d'autres villes et régions d'Ukraine ont commencé à communiquer à l'armée russe les coordonnées des dépôts d'armes des forces armées ukrainiennes et les lieux où se trouvent les réservistes. Cela montre clairement comment les civils perçoivent réellement la situation. Les Ukrainiens ordinaires voient de plus en plus clairement qui représente une menace réelle, et non supposée, pour leur vie. C'est compréhensible, car ils sont préoccupés par des choses que nos collègues occidentaux n'ont pas mentionnées aujourd'hui.

Par exemple, nos collègues occidentaux n'ont pas dit un mot sur les violations des droits des hommes ukrainiens en âge d'être conscrits lorsqu'ils sont mobilisés de force. Cela reste en travers de la gorge des familles ukrainiennes aujourd'hui. En ligne, nous voyons de plus en plus de preuves que les commissions militaires traitent les conscrits ukrainiens plus durement, les saisissant dans la rue en violation de toutes les normes et lois comme s'ils étaient des criminels recherchés et les envoyant directement au front, avec peu d'entraînement, où le seul espoir de survie est de se rendre aux troupes russes. Toutefois, ce n'est pas facile en raison de la présence des forces nationalistes anti-repli, qui tentent d'éviter le combat direct avec les troupes russes, préférant tirer dans le dos de leurs compatriotes. Pourtant, ceux qui ont des ressources et des relations, comme les membres du Parlement et les fonctionnaires, échappent à l'appel et envoient à l'étranger les membres de leur famille en âge d'être conscrits. Dans la région de Vinnitsa, il a même été interdit aux hommes en âge d'être conscrits d'entrer dans les zones frontalières de la République de Moldova afin de les empêcher de fuir le pays.

Comme le montre un reportage vidéo diffusé récemment par la chaîne allemande Deutsche Welle, dans de nombreux villages ukrainiens, il n'y a plus personne à recruter. Dans le village de Luzanovka, dans la région de Tcherkassy, qui compte 400 habitants, une cinquantaine d'hommes ont été mobilisés. Le chef du conseil municipal a déploré qu'il n'y ait plus personne dans le village pour creuser les tombes. C'est ce qui se passe dans toute

l'Ukraine, alors que l'écrasante majorité des Ukrainiens refuse ouvertement de se battre pour promouvoir les intérêts géopolitiques de l'Occident.

Récemment, le Président de l'Institut international de sociologie de Kiev a reconnu que seuls 8 % des hommes interrogés étaient prêts à rejoindre volontairement les forces armées ukrainiennes. Le régime de Kiev y voit à juste titre une menace mortelle pour son pouvoir et tente donc de serrer la vis par tous les moyens. Au début du mois, l'âge de la conscription pour les Ukrainiens a été abaissé de 27 à 25 ans et, à en juger par les progrès réalisés par l'Ukraine sur le front, il pourrait être encore abaissé à 17 ou 18 ans.

Nous savons que lorsque sa fin approchait, Hitler s'est appuyé sur la jeunesse hitlérienne pour défendre Berlin. Le régime de Zelenskyy, lui aussi à l'agonie, est prêt à faire de même, sacrifiant non seulement les hommes ukrainiens, mais aussi les femmes, au nom d'intérêts étrangers. Le projet de loi sur la mobilisation, dont l'adoption est en cours de préparation, transformera une fois pour toutes les Ukrainiens en serfs, dont la vie sera régie par Zelenskyy et sa clique.

Pourtant, nos collègues occidentaux préfèrent garder le silence à ce sujet, tout comme ils ont gardé le silence pendant de nombreuses années alors qu'ils préparaient l'Ukraine à une guerre contre la Russie, sous le couvert des Accords de Minsk, ou alors qu'ils empêchaient l'Ukraine, en avril 2022, de faire la paix avec la Russie. Nous n'entendrons sans doute rien aujourd'hui sur la situation en matière de droits humains en Ukraine, qui se détériore de façon vertigineuse. Le chef du régime de Kiev a usurpé le pouvoir, annulé les élections et jeté en prison quiconque s'oppose à lui, mais aucun de ses protecteurs occidentaux n'ose le critiquer. Pendant ce temps, une propagande néonazie de plus en plus enragée est promue en Ukraine, accompagnée d'une glorification des associés nazis ukrainiens, et des sentiments nationalistes et racistes sont cultivés dans de larges pans de la population.

La persécution à grande échelle de l'Église orthodoxe ukrainienne canonique n'a pas diminué. Le régime de Kiev s'efforce de présenter l'Église et son clergé comme des « collaborateurs de l'ennemi » et encourage par tous les moyens la saisie illégale d'églises. Tout ce qui est russe, y compris la langue, la culture, l'éducation et les médias, est automatiquement « annulé ». Je voudrais donner juste un exemple. La semaine dernière, l'odieux Institut de la mémoire nationale a déclaré que l'écrivain Mikhaïl Bulgakov, qui est né à Kiev, a vécu aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et est mort en 1940, était un « ukrainophobe enragé » et

a assimilé l'utilisation de son nom à de la « propagande impérialiste russe ». Cet écrivain mondialement connu est notamment accusé d'être « de tous les écrivains russes de l'époque, le plus proche des idéologues actuels du poutinisme et de la justification par le Kremlin de l'ethnocide en Ukraine ». Ce n'est pas quelque chose qu'une personne mentalement normale écrirait. Une personne saine d'esprit ne combattrait pas l'art, ne détruirait pas les livres et ne les brûlerait pas sur les places des villes. Seuls les nazis des années 30 et 40 ont agi de la sorte. Et leurs héritiers idéologiques font exactement la même chose en Ukraine aujourd'hui, en glorifiant Bandera, Shukhevych et tous ceux qui ont aidé les Allemands à tuer les Juifs, les Polonais, les Russes, les Roms et les Ukrainiens eux-mêmes pendant la guerre. Les Allemands d'aujourd'hui et autres Occidentaux, au lieu d'exprimer leur condamnation, font semblant d'être sourds et muets et fournissent des armes au chef de la clique de Kiev, l'aidant à tuer des civils. Toutefois, nous en parlerons en détail lors de la séance séparée que nous avons demandée pour demain.

Nos collègues occidentaux ont tellement pris l'habitude de fermer automatiquement les yeux sur tous les crimes et les pires méfaits du régime de Kiev qu'ils ont même réussi à faire abstraction des bombardements directs et des attaques de drones sur la centrale nucléaire de Zaporojie, qui ont repris il y a quelques jours et qui risquent de provoquer une catastrophe nucléaire au cœur même de l'Europe. Nous aborderons ce sujet séparément lors de la séance spéciale du 15 avril. Nous espérons que l'Agence internationale de l'énergie atomique, dont le personnel est présent à la centrale nucléaire de Zaporojie et peut observer de ses propres yeux les provocations de l'Ukraine, fournira également une évaluation juste de ces événements.

Tout cela est bien sûr décourageant, mais il y a aussi de bonnes nouvelles, qui apportent de l'optimisme à ceux qui sont fatigués de la crise ukrainienne. L'armée russe progresse maintenant dans presque toutes les directions, détruisant les fortifications qui ont été construites au fil des ans. Un changement fondamental est en train de se produire dans les opérations militaires qui se déroulent sous nos yeux, et ni les nouveaux programmes d'aide occidentaux, ni les nouvelles attaques et contre-attaques de chair à canon lancées par le régime de Kiev ne pourront l'arrêter.

La situation est extrêmement préoccupante pour les parrains occidentaux du dirigeant ukrainien, qui ont déjà remplacé leur objectif d'« aider Kiev à vaincre la Russie » par un nouvel objectif : « empêcher la Russie



de gagner ». Zelenskyy lui-même a sensiblement changé de discours, avertissant ses maîtres que l'Ukraine sera perdante si l'aide occidentale ne se poursuit pas à grande échelle. Cela confirme ce que nous avons dit à plusieurs reprises, à savoir que l'Ukraine n'est rien d'autre qu'une société militaire privée qui se bat jusqu'au dernier Ukrainien pour l'Occident, avec des armes occidentales. Dans ces conditions, il ne reste plus au régime de Kiev qu'à agir avec une rage impuissante dans la pire tradition terroriste, en bombardant délibérément des quartiers paisibles dans les villes russes et en commettant de véritables attentats terroristes. C'est ainsi qu'il entrera dans l'histoire, comme un régime inhumain et misanthrope de terroristes et de nazis qui a trahi les intérêts de son peuple et l'a sacrifié pour l'argent et les cadeaux de l'Occident à Zelenskyy et à son cercle intime.

Dans ces circonstances, les tentatives du chef du régime de Kiev de promouvoir ses « formules » et de convoquer des « sommets » pour soutenir le régime de Kiev sont tout simplement déconcertantes. Bientôt, le seul sujet de toute réunion internationale sur l'Ukraine sera la reddition inconditionnelle du régime de Kiev. Je conseille à chacun de s'y préparer à l'avance.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de Malte.

Je voudrais commencer par remercier le Sous-Secrétaire général Jenča et la Directrice Wosornu de leurs exposés.

Malte condamne avec la plus grande fermeté les attaques aériennes que la Russie continue de mener contre des villes et des infrastructures critiques en Ukraine. Depuis le début de l'agression, les troupes russes ont endommagé plus de 120 000 infrastructures civiles, dont des centrales électriques, des écoles, des hôpitaux, des jardins d'enfants et de nombreux bâtiments résidentiels, en violation flagrante du droit international humanitaire. Ce mois-ci, nous avons continué à observer les attaques de la Russie contre des zones peuplées. Le 5 avril, la ville de Kharkiv a de nouveau été gravement touchée, faisant des morts et des blessés parmi les civils et endommageant les infrastructures civiles, notamment celles d'approvisionnement en électricité. Après une autre attaque lundi à Zaporizhzhya et Sumy, des civils ont à nouveau été pris pour cible. Ce schéma d'attaques continues contre les civils et les infrastructures civiles est répréhensible. Cela va à l'encontre des principes mêmes du droit international. Les civils, les travailleurs humanitaires et les premiers intervenants qui aident les civils touchés par la

guerre doivent être protégés à tout moment et respectés sans exception.

La communauté internationale ne peut pas fermer les yeux sur la tragédie qui continue de se dérouler devant elle. D'immenses souffrances humaines, les pertes et le deuil sont devenus le lot quotidien de l'Ukraine. D'innombrables familles ont été séparées. Plus de 10 500 civils ont été tués et plus de 20 000 blessés. Ces chiffres n'incluent même pas les dizaines de milliers d'Ukrainiens qui sont morts en défendant courageusement leur pays. La tragédie ukrainienne n'a que trop duré et ne doit pas être normalisée. Aujourd'hui, on estime que 14,6 millions de personnes ont encore besoin d'une aide humanitaire en Ukraine. L'accès humanitaire sans entrave reste une priorité et tous les obstacles arbitraires à l'entrée de l'aide doivent être immédiatement levés. Par ailleurs, nous sommes choqués par l'attaque au missile du bureau de Médecins Sans Frontières dans la région de Donetsk le 5 avril. Il s'agit non seulement d'une violation du droit international humanitaire, mais aussi d'une menace pour les opérations humanitaires et la fourniture d'une assistance vitale au moment où elle est le plus nécessaire. Des enquêtes doivent être menées sur toutes les attaques contre le personnel médical et humanitaire dans le cadre du conflit et les auteurs doivent répondre de leurs actes.

Les conséquences de l'agression russe contre l'Ukraine ont été ressenties bien au-delà de l'Europe. La guerre a eu des répercussions sur la sécurité alimentaire et les prix de l'énergie. Il ne faut pas oublier que la Russie a décidé unilatéralement de suspendre l'Initiative de la mer Noire. Par la suite, elle a lancé d'autres attaques contre les ports, les infrastructures et les entrepôts de céréales d'Odesa, privant ainsi certains des pays les plus touchés par l'insécurité alimentaire de céréales ukrainiennes.

Le dernier rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) sur la situation des droits de l'homme en Ukraine fait état d'atrocités à grande échelle qui auraient été commises par les forces russes, notamment des actes de torture, des violences sexuelles et fondées sur le genre, des déportations forcées d'enfants et des exécutions sommaires. Qui plus est, le HCDH signale que les autorités russes déploient des efforts délibérés pour supprimer les expressions de l'identité culturelle ukrainienne. C'est inacceptable, et Malte réaffirme son engagement ferme à faire en sorte que tous les responsables de cette agression et de tous les autres crimes graves qui ont été commis, ainsi que des dommages massifs causés par la guerre de la Russie, répondent pleinement de leurs actes. Nous

soutenons sans réserve les droits des victimes à la justice et aux réparations, ainsi que le travail important entrepris par le Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, qui constitue un premier pas important.

Pour terminer, Malte réaffirme que le seul moyen de parvenir à une paix juste et durable est que la Russie cesse immédiatement toutes les hostilités. Elle doit retirer complètement et sans condition toutes ses forces et tout son matériel militaire de l'ensemble du territoire de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant de l'Ukraine.

**M. Kyslytsa** (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, ainsi que les membres du Conseil de sécurité, le Sous-Secrétaire général Jenča et la Directrice Wosornu. Je note également la présence d'un membre subalterne du personnel russe au siège permanent de l'Union soviétique. Apparemment, les gros bonnets se sont déjà enfuis.

Leur pays a finalement renoncé à essayer d'inventer des explications plausibles à son agression. Au lieu de cela, il déclare désormais ouvertement les véritables objectifs de la guerre, à savoir l'anéantissement complet de l'État ukrainien, du peuple ukrainien et de l'identité ukrainienne.

En effet, il était difficile, même pour la propagande russe, d'expliquer comment la destruction de villes ukrainiennes et le massacre d'Ukrainiens pouvaient être considérés comme relevant de la « libération d'un pays frère ». Il était difficile de continuer d'utiliser le faux mantra sur le bombardement du Donbas pendant huit ans comme prétexte pour justifier la guerre alors que l'armée russe s'obstine à anéantir de plus en plus de villes et de villages du Donbas depuis plus de deux ans. En outre, il était extrêmement difficile de prétendre que la Russie lutte contre le néonazisme alors qu'elle a reproduit tous les modes de comportement typiques du Reich nazi.

Moscou semble désormais mettre ses actes en cohérence avec ses paroles. Elle appelle ouvertement, même à la séance d'aujourd'hui, au meurtre de tous les Ukrainiens et à l'élimination de l'État ukrainien, comme le montrent les récents documents d'orientation et les récentes déclarations des responsables russes et des principaux propagandistes. Par exemple, l'ancien Président

Medvedev, proche complice de Poutine, a appelé, sur sa chaîne Telegram, à « découper les porcs de Bandera », c'est-à-dire tous les Ukrainiens. Comme nous le savons, les prédécesseurs nazis de Medvedev qualifiaient les Ukrainiens et les autres peuples slaves d'*Untermenschen*. En fait, il semble que même l'application pour smartphone Shazam ait du mal à déterminer qui est l'auteur de l'une ou de l'autre citation : les criminels nazis ou leurs partisans du Kremlin.

Le propagandiste nazi Goebbels avait l'habitude de dire :

« Nous frapperons jusqu'à la destruction. Le Führer a l'intention de rayer de la carte des villes comme Moscou ou Saint-Petersbourg. Et c'est effectivement nécessaire ».

Je voudrais maintenant savoir ce que pensent les membres de la citation suivante.

« Kharkiv doit être rayée de la carte, qu'il n'y ait pas de fausses idées à ce sujet. Mais nous devons commencer par Kyïv. Il faut tout détruire. Il faut l'anéantir complètement, et qu'il ne reste rien d'autre que de la poussière radioactive ».

C'est une citation du propagandiste russe Solovyov, qui s'est fait l'écho de Goebbels à la télévision d'État russe.

Goebbels disait aussi : « Nous savons que nous avons affaire à l'Est à un satanisme politique infernal ». Et voici ce qui est dit aujourd'hui en écho à Goebbels :

« L'opération militaire spéciale est une guerre sainte, dans laquelle la Russie et son peuple [...] protègent le monde contre la victoire de l'Occident, qui a succombé au satanisme ».

Il s'agit d'une citation de ce que l'on appelle les prescriptions du XXV<sup>e</sup> Conseil mondial du peuple russe, intitulées « Le présent et l'avenir du monde russe ». Il est déconcertant que cette structure, dirigée par le chef de l'Église orthodoxe russe, soit dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social. Quelle honte pour l'ONU d'avoir un tel consultant.

De manière générale, il semble souvent que les fonctionnaires et les propagandistes russes utilisent le *Journal de Joseph Goebbels* comme manuel de référence. Ce dernier, par exemple, a écrit, en février 1943, que

« le gouvernement national-socialiste est prêt à utiliser tous les moyens. Nous n'avons rien à faire des objections ».

Il y a aussi le Ministre de Poutine, M. Lavrov, qui, en janvier, a répondu de la même manière à une question sur le fait qu'une majorité écrasante d'États Membres avait condamné l'invasion menée par la Russie en violation de la Charte des Nations Unies, en disant que « peu nous importe de savoir qui a voté et dans quel sens » à l'Assemblée générale.

Mettant en œuvre sa stratégie d'anéantissement, la Russie a tiré près de 1 000 missiles, environ 2 800 drones Shahed et près de 7 000 bombes aériennes téléguidées sur les villes et villages ukrainiens depuis le début de l'année. La puissance explosive totale des frappes aériennes combinées sur l'Ukraine pour cette période dépasse les neuf kilotonnes. Seuls 3 % des missiles, drones et bombes guidées russes ont atteint des cibles militaires, tandis que 97 % ont touché des infrastructures civiles. Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, la Russie a délibérément pris pour cible les infrastructures énergétiques critiques, en particulier les infrastructures de production d'énergie. À la suite de l'attaque du mois de mars, 80 % de la production d'énergie thermique a été détruite. Les centrales hydroélectriques ont également subi des dommages considérables. La Russie a notamment pris pour cible la centrale hydroélectrique du Dniestr et la centrale hydroélectrique de Kaniv, montrant son intention de reproduire la catastrophe qu'elle a causée à Kakhovka en juin 2023. La communauté internationale, pas seulement l'Ukraine, doit avoir pour tâche commune de veiller à ce que des catastrophes écologiques de cette ampleur ne se produisent plus en Europe.

Kharkiv, qui était la deuxième ville d'Ukraine avant la guerre, est devenue une cible particulière pour les forces russes. Un expert russe affilié à l'État, Aleksandr Sytin, qui dirige ce que l'on appelle le Centre d'études politiques des pays d'Europe du Nord et de l'Est, a ouvertement admis sur une chaîne de télévision fédérale russe que

« la prise ou la destruction de Kharkiv aura un effet douloureux et démoralisant sur la société ukrainienne. Mais je crois que ce peuple doit être mis à genoux et que sa volonté doit être brisée ».

C'est pourquoi la Russie bombarde presque quotidiennement les infrastructures civiles de Kharkiv à l'aide de roquettes, de drones et de bombes aériennes téléguidées. Presque toutes les infrastructures énergétiques critiques de la région ont été détruites.

Dans la nuit, la Russie a de nouveau attaqué nos infrastructures critiques. La centrale thermique de

Tripilska, principal fournisseur d'énergie des régions de Kyïv, de Cherkasy et de Zhytomyr, a été complètement détruite. Il est pratiquement impossible d'ajouter les dernières informations actualisées à ma déclaration, car les bombardements russes se poursuivent encore aujourd'hui, pendant la présente séance du Conseil de sécurité.

Pour augmenter le nombre de victimes, l'armée russe a recours à la pratique terroriste de la « double frappe », qui consiste à attaquer le site d'une première attaque avec une nouvelle vague de missiles ou de drones alors que l'opération de sauvetage est en cours, ce qui a d'ailleurs été confirmé aujourd'hui par les représentants de l'ONU. Parmi les exemples les plus récents, l'on peut citer l'attaque russe contre Kharkiv le 4 avril. La première vague de drones a touché des immeubles d'habitation de plusieurs étages. Dès que les premiers intervenants sont arrivés sur place, la Russie a de nouveau attaqué. Cette attaque a fait quatre morts, dont trois pompiers qui portaient secours à des personnes dans un bâtiment détruit. La pratique terroriste de frappes massives et délibérées contre une ville de plus d'un million d'habitants pourrait entraîner la mort de milliers de civils. De manière générale, ces tactiques sont employées partout, depuis les territoires frontaliers du nord jusqu'au Donbas, en passant par le sud de l'Ukraine. Après la destruction d'Avdiivka, la Russie est en train de raser la ville suivante : Chasiv Yar. Odesa, Zaporizhzhia, Kherson, Mykolaïv, Sumy, Khmelnytskyi, Lviv et d'autres régions continuent également d'être constamment attaquées.

L'ONU en Ukraine a confirmé les tactiques inhumaines employées par la Russie contre les civils ukrainiens. Conformément à la mise à jour qu'elle a faite en mars sur la protection des civils en période de conflit armé, la mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine a confirmé qu'au moins 604 civils ont été tués ou blessés en Ukraine le mois dernier, soit une augmentation de 20 % par rapport au mois de février. La mission a clairement indiqué que l'augmentation du nombre de victimes civiles en mars était principalement due aux attaques des forces armées russes commises à l'aide de missiles et de munitions rôdeuses dans toute l'Ukraine et à l'intensification des bombardements aériens près de la ligne de front. Le nombre de victimes parmi les enfants connaît une augmentation encore plus désastreuse, puisqu'il a doublé depuis février. Cinquante-sept enfants ukrainiens ont été tués ou blessés au cours du seul mois de mars en raison de l'utilisation accrue de bombes d'aviation guidées et non guidées, selon la mission des Nations Unies.

Nous restons préoccupés par les atrocités commises contre des prisonniers de guerre ukrainiens. Le 7 avril, de nouvelles vidéos choquantes sont apparues sur les médias sociaux russes, montrant des militaires russes tuant trois soldats ukrainiens non armés capturés dans la région de Kherson. Dans son dernier rapport, qui couvre la période du 1<sup>er</sup> décembre 2023 au 29 février 2024, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme fait état d'une forte augmentation des signalements d'exécutions de prisonniers de guerre ukrainiens, avec 32 exécutions de ce type, un chiffre nettement plus élevé que pour toutes les périodes antérieures. Au total, les forces de l'ordre ukrainiennes enquêtent sur 27 affaires pénales concernant l'exécution de 54 prisonniers de guerre ukrainiens par des Russes depuis le début de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie.

Cette vague incessante de violences commises contre des prisonniers de guerre ukrainiens a été confirmée par de nombreuses sources crédibles, y compris dans des rapports vérifiés par l'ONU. Les conclusions de la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine confirment l'utilisation généralisée et systématique de la torture par les autorités russes dans les centres de détention. En outre, le refus de la Russie d'accorder aux représentants de l'ONU et du Comité international de la Croix-Rouge l'accès aux prisonniers de guerre et aux détenus civils ne fait qu'ajouter à l'urgence de la situation. Nous exhortons les membres du Conseil de sécurité à accorder la priorité à cette question et à contribuer à définir les stratégies les plus efficaces pour lutter contre ces violations flagrantes du droit international humanitaire et y mettre un terme.

Les forces de l'ordre ukrainiennes ont recueilli plus de 9 000 documents sur les crimes de guerre commis à Bucha et dans ses environs. Quelque 1 800 civils ont été tués. L'Ukraine a identifié 146 militaires des forces armées russes soupçonnés d'avoir commis des crimes de guerre dans le district de Bucha, en a inculpé 93 et a condamné 19 soldats russes. Nous avons récemment marqué le deuxième anniversaire de la libération de Bucha, qui a mis un terme aux crimes odieux commis par les forces russes pendant l'occupation de la ville en mars 2022.

La Fédération de Russie continue de nier, y compris au sein du Conseil de sécurité, les massacres de civils commis à Bucha. Ce cynisme est caractéristique des criminels qui nient leurs crimes malgré les éléments de preuve publics, les images satellite et les conclusions des mécanismes internationaux, parmi lesquels le

Haut-Commissariat aux droits de l'homme, la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine et le Mécanisme de Moscou de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, qui ont tous réfuté les dénégations russes et confirmé que les massacres ont eu lieu plusieurs semaines avant la libération.

Même si les régimes de Poutine et d'Hitler ne sont pas des jumeaux identiques, ils partagent le même ADN toxique. Il y a 80 ans, les efforts consentis sur près d'une décennie en faveur de l'apaisement ont débouché sur une guerre mondiale. Les tentatives d'apaisement du nouvel agresseur que nous avons observées de 2014 à 2022 ont débouché sur une guerre à grande échelle sur le continent européen. Il faut tirer les enseignements de l'histoire. Si le Conseil de sécurité avait existé pendant la Seconde Guerre mondiale, ses membres se seraient-ils assis à la même table que les Ribbentrop pendant que les nazis détruisaient des villes européennes et envoyaient des milliers de personnes dans les chambres à gaz ? Pourtant, nous sommes aujourd'hui en présence de réincarnations modernes des Ribbentrop. Et demain, nous assisterons à nouveau à une démonstration de propagande, et nous entendrons de nouvelles allégations portées contre un pays qui se défend et qui défend son peuple contre l'élimination. Et le Gouvernement et l'Église russes continueront de déclarer, par l'intermédiaire de l'organisation non gouvernementale parrainée par l'État que j'ai déjà mentionnée, que « l'ensemble du territoire actuel de l'Ukraine devrait entrer dans la zone d'influence exclusive de la Russie ». Nous n'avons pas besoin d'un tel simulacre de diplomatie.

Ce dont nous avons besoin, c'est de solidarité avec l'Ukraine dans l'exercice de son droit naturel de légitime défense en vertu de l'Article 51 de la Charte des Nations Unies. Ce dont nous avons réellement besoin, c'est d'une tolérance zéro à l'égard des crimes de la Russie et d'une vision de la paix basée sur la Charte des Nations Unies, celle approuvée par la résolution adoptée le 23 février 2023 par l'Assemblée générale et développée dans le cadre de la formule ukrainienne pour la paix (résolution ES-11/6 de l'Assemblée générale). Le premier sommet pour la paix aura lieu les 15 et 16 juin en Suisse, et nous invitons toutes les nations responsables à y participer et à contribuer à une paix globale, juste et durable pour l'Ukraine et pour le monde.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Pologne.

**M. Szczerski** (Pologne) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la



séance d'aujourd'hui, et je remercie les intervenants de leurs informations détaillées.

Il faut régulièrement rappeler à la communauté internationale les atrocités de l'agression russe contre l'Ukraine et ses effets sur la stabilité mondiale. Il y a quelques jours, nous avons marqué le deuxième anniversaire de la libération de Bucha. Cette ville autrefois paisible restera un symbole tragique des atrocités de la guerre menée par la Russie depuis le premier jour de l'agression, comme nous venons de l'entendre. Depuis 777 longs jours et longues nuits, la Russie, qui est toujours membre permanent du Conseil de sécurité, viole de manière flagrante le droit international, y compris le droit humanitaire, bafouant tous les grands principes de l'ONU et sapant l'ordre mondial fondé sur des règles. Sa guerre à grande échelle contre l'Ukraine a provoqué une énorme catastrophe humanitaire et la plus grande crise de réfugiés en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale.

Dans le même temps, ici à l'ONU, la Russie se livre à un singulier jeu de dupes. Tout en bombardant sans pitié les villes ukrainiennes et les infrastructures civiles critiques et en faisant des discours particulièrement agressifs sur la reddition inconditionnelle de l'Ukraine, comme elle l'a fait aujourd'hui encore au Conseil, elle donne en toute hypocrisie des leçons aux autres sur le comportement humanitaire en temps de guerre et la protection des civils. Nous ne pouvons tout simplement pas tolérer une telle tromperie et une telle duplicité. L'objectif de la Russie est clair : détourner l'opinion publique internationale de ses méfaits en Ukraine. Nous espérons vivement que, grâce à des séances comme celle d'aujourd'hui, elle n'y parviendra pas.

La Pologne n'a cessé d'appeler au respect des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et du droit international, quelle que soit la région et quel que soit le conflit en jeu. La victimisation de tous les civils, y compris les secouristes et les travailleurs humanitaires, est tragique et regrettable. Et nous dénonçons clairement ces cas de violation du droit international humanitaire. Mais nous pensons également qu'il est impératif que tous ceux qui condamnent à juste titre de tels actes dans une région exigent de la Russie, avec la même urgence, qu'elle mette fin à ses atrocités en Ukraine. Ceux qui cherchent à rallier des soutiens à leur juste cause doivent éviter de forger des alliances avec ceux qui ne respectent pas le droit international et appliquent systématiquement la politique du deux poids, deux mesures.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer notre conviction que les pays épris de paix doivent continuer de

soutenir l'Ukraine dans sa légitime défense contre la Russie, notamment en renforçant les capacités militaires de Kyïv. Notre message à la Russie est simple : il n'y aura pas de syndrome de fatigue avec la guerre en Ukraine de notre part. Nous avons suffisamment d'empathie pour défendre les victimes de tous les conflits à travers le monde. Notre attention ne sera pas détournée. Notre appui à Kyïv est inébranlable et sera maintenu aussi longtemps qu'il le faudra.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Lituanie.

**M. Paulauskas** (Lituanie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des trois pays baltes, à savoir l'Estonie, la Lettonie et mon pays, la Lituanie. Nous nous associons également à la déclaration faite au nom de l'Union européenne.

Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance d'information du Conseil de sécurité. Je remercie également les intervenants, le Sous-Secrétaire général Miroslav Jenča et la Directrice Edem Wosornu, de leurs exposés.

Nous sommes à nouveau réunis pour débattre des conséquences humanitaires de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, y compris la poursuite et l'intensification des frappes aériennes russes contre les civils et les infrastructures civiles en Ukraine. Contrairement aux appels répétés de tous les membres du Conseil de sécurité lors de nombreuses séances d'information sur les questions humanitaires et en violation de ses obligations au regard du droit international humanitaire, la Russie continue de faire de la vie des civils ukrainiens un enfer. Au cours du mois dernier, la Russie a utilisé plus de 400 missiles, plus de 600 drones Shahed et plus de 3 000 bombes aériennes téléguidées, y compris des bombes planantes, pour attaquer des zones résidentielles en Ukraine.

Comme l'indique le récent rapport de la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine, les attaques menées avec des armes explosives dans des zones peuplées, y compris contre des hôpitaux et des biens culturels, restent la principale cause de morts et de blessés parmi la population civile en Ukraine. La Commission continue de découvrir de nouveaux éléments qui prouvent que des violations du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, et des crimes de guerre correspondants, ont été commis dans les territoires ukrainiens temporairement occupés. Les assassinats systématiques, la torture, les mauvais traitements et

les violences sexuelles et fondées sur le genre contre les civils, ainsi que le transfert illégal d'enfants, sont autant d'actes perpétrés par les autorités russes ou sous leur contrôle. Nous devons réaffirmer que les besoins humanitaires en Ukraine restent élevés et que l'aide humanitaire demeure indispensable, en particulier pour les millions de personnes vivant dans les zones proches de la ligne de front. L'accès à l'aide humanitaire est entravé par les attaques et les bombardements constants, tandis que les attaques russes continuent de tuer des travailleurs humanitaires qui s'étaient précipités pour venir en aide aux personnes dans le besoin. L'Ukraine est aujourd'hui le premier champ de mines au monde.

Comme l'a montré le débat en cours à l'Assemblée générale sur l'utilisation par la Russie de son droit de veto pour bloquer la prorogation du mandat Groupe d'experts du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) (voir S/PV.9591), la Russie utilise volontiers son droit de veto pour permettre aux États qui sont ses clients géopolitiques, et qui sont devenus complices de sa guerre contre l'Ukraine, de poursuivre leurs agissements illégaux. Nous condamnons l'Iran, le Bélarus et la République populaire démocratique de Corée, qui fournissent des armes et des munitions à la Russie dans sa guerre aveugle contre l'Ukraine et l'aident à massacrer des civils. Nous renouvelons une fois encore notre appel à l'ONU pour qu'elle ouvre une enquête sur ces transferts d'armes et présente un rapport au Conseil de sécurité.

Il faut veiller à ce que les auteurs des crimes de guerre et d'autres crimes internationaux commis en Ukraine ou contre elle répondent pleinement de leurs actes, notamment devant la Cour pénale internationale. Les États baltes soutiennent fermement la création d'un tribunal qui serait chargé de poursuivre le crime d'agression contre l'Ukraine afin que les dirigeants politiques et militaires russes soient amenés à répondre de leurs actes. Nous appuyons le Registre des dommages pour l'Ukraine établi par le Conseil de l'Europe et l'ouverture du processus de dépôt des demandes d'indemnisation la semaine dernière à La Haye, qui constitue une contribution importante au futur mécanisme d'indemnisation. Lors de la récente visite du Premier Ministre ukrainien, Denys Shmyhal, à Vilnius, Riga et Tallin, nous avons renouvelé notre soutien à l'Ukraine. Nous le ferons également ici, à l'ONU, et en fournissant toute l'aide nécessaire au peuple et au Gouvernement ukrainiens jusqu'à ce que la victoire soit acquise.

Nous devons condamner collectivement les violations du droit international humanitaire et exiger que les

responsables répondent de leurs actes. Le Conseil de sécurité doit prendre des mesures énergiques pour protéger les civils et garantir un accès sans entrave à l'aide humanitaire. Nous demandons instamment au Conseil de sécurité de prendre des mesures immédiates pour faire face à l'escalade de la violence et des souffrances humaines. Les États baltes condamnent fermement la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, qui constitue une violation manifeste de la Charte des Nations Unies. Nous redisons notre appui indéfectible à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, ainsi qu'à son droit naturel de légitime défense contre l'agression russe.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Ladois.

**M. Ladois** : J'ai l'honneur de m'exprimer au nom de l'Union européenne et de ses États membres. La Macédoine du Nord, le Monténégro, l'Albanie, l'Ukraine, la République de Moldova, la Bosnie-Herzégovine et la Géorgie, pays candidats, et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange et membre de l'Espace économique européen, ainsi que l'Andorre et Monaco, s'associent à la présente déclaration.

L'Union européenne réitère sa ferme condamnation de l'agression illégale, non provoquée et injustifiée menée par la Russie contre l'Ukraine, qui constitue une violation manifeste du droit international, y compris de la Charte des Nations Unies et des résolutions de l'Assemblée générale. Ces dernières semaines, la Russie a intensifié ses attaques contre les infrastructures énergétiques de l'Ukraine, déployant ses plus importantes attaques de missiles et de drones depuis le début de la guerre. Les attaques russes ont fait plus de 30 000 victimes civiles, comme en atteste la mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine. Elles ont causé d'importants dommages, notamment récemment à la centrale hydroélectrique sur le Dniepr, privant plus d'un million d'Ukrainiens d'électricité et d'eau. Ces frappes aériennes systématiques contre des biens de caractère civil et des infrastructures essentielles sont inacceptables et doivent cesser immédiatement. Ceci vient s'ajouter aux preuves de plus en plus nombreuses de crimes de guerre, comme l'a souligné la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine.

La Russie et ses dirigeants doivent être tenus pleinement responsables de cette guerre d'agression et d'autres crimes particulièrement graves au regard du droit international ainsi que des dommages massifs causés par

cette guerre. L'Union européenne est fermement résolue à faire en sorte que la pleine responsabilité de tous les crimes commis dans le cadre de la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine soit assurée, y compris le droit des victimes à la justice et à des réparations ainsi qu'à des garanties de non-répétition.

Nous condamnons également le soutien militaire que l'Iran, le Bélarus et la République populaire démocratique de Corée continuent d'apporter à la guerre d'agression de la Russie. Nous continuons d'exhorter tous les pays à ne pas fournir d'armes et d'équipements militaires, y compris des missiles et des drones ou d'autres articles, tels que des biens à double usage. Nous demandons également à la République populaire démocratique de Corée et à la Russie de respecter les résolutions successives du Conseil de sécurité, qui interdisent clairement toute exportation ou importation d'armes impliquant la République populaire démocratique de Corée.

Selon le plan de réponse aux besoins humanitaires de l'Ukraine, on estime à 14,6 millions le nombre de personnes ayant besoin d'aide dans l'ensemble du pays. Nous parlons d'un pays, l'Ukraine, qui, avant la guerre d'agression de la Russie, était un grenier à blé produisant de la nourriture pour plus de 400 millions de personnes. Les États membres de l'Union européenne sont mobilisés pour venir en aide à l'Ukraine. Nous avons fourni une protection temporaire à environ 4 millions de réfugiés ukrainiens. Nous continuons de fournir une aide humanitaire et en matière de protection civile à l'Ukraine. Et depuis février 2022, l'Union européenne et ses États membres ont fourni plus de 3,2 milliards d'euros de fonds humanitaires aux civils touchés. La Russie doit permettre un accès humanitaire total, sûr et sans entrave à travers les lignes de front et cesser de refuser l'aide aux personnes dans le besoin dans les zones qu'elle a temporairement occupées. Elle a l'obligation de respecter les droits de l'homme et le droit international humanitaire. Nous tenons à saluer les efforts courageux déployés par les organisations humanitaires et leur personnel pour fournir une assistance en dépit de cet environnement hostile.

Les conséquences humanitaires de la guerre d'agression de la Russie ne se limitent pas uniquement à l'Ukraine. Les attaques délibérées de la Russie contre les installations de stockage et d'exportation de céréales de l'Ukraine, ainsi que ses actions visant à entraver la liberté de navigation dans la mer Noire, montrent qu'elle continue d'utiliser la nourriture comme une arme de guerre et qu'elle porte délibérément atteinte à la sécurité alimentaire mondiale. J'insiste sur l'importance de la sécurité, de

la stabilité et de la liberté de navigation dans la mer Noire, qui est vitale pour les exportations alimentaires durables.

La voie vers une paix globale, juste et durable passe par le retrait immédiat, complet et inconditionnel de l'agresseur, à savoir la Russie, de toutes ses troupes et de tous ses équipements militaires de l'ensemble du territoire de l'Ukraine ainsi que par le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine, conformément à la décision de l'Assemblée générale (voir résolution ES-11/6). La Russie doit mettre fin immédiatement aux bombardements systématiques et brutaux qu'elle mène contre l'Ukraine et sa population.

Je tiens à réaffirmer le soutien indéfectible de l'Union européenne à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, ainsi qu'à son droit naturel de légitime défense, conformément à la Charte des Nations Unies. L'Union européenne continuera à soutenir l'Ukraine aussi longtemps qu'il le faudra. Nous invitons les partenaires du monde entier à se joindre à cet effort.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Danemark.

**M<sup>me</sup> Lassen** (Danemark) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des cinq pays nordiques, à savoir la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Suède et mon pays, le Danemark.

Les pays nordiques condamnent une nouvelle fois la guerre d'agression illégale, non provoquée et injustifiée menée par la Russie contre l'Ukraine, en violation flagrante du droit international, y compris de la Charte des Nations Unies et des résolutions de l'Assemblée générale. Nous appelons une fois de plus la Russie à retirer ses troupes de l'ensemble du territoire de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, et à cesser toutes les hostilités. La Russie doit cesser ses attaques contre les civils et les infrastructures civiles, y compris les acteurs humanitaires. De telles attaques sont strictement interdites par le droit international humanitaire. La Russie doit remettre la centrale de Zaporizhzhia sous le contrôle total des autorités ukrainiennes et permettre à l'Agence internationale de l'énergie atomique d'y accéder sans entrave. Elle doit également permettre aux acteurs humanitaires d'accéder librement et en toute sécurité à toutes les régions de l'Ukraine, y compris celles temporairement occupées par la Russie.

Nous déplorons les dommages environnementaux causés par la guerre d'agression illégale menée par

la Russie en Ukraine. L'utilisation massive de mines antipersonnel et d'armes à sous-munitions a laissé environ 30 % du territoire ukrainien pollué par des restes non explosés. L'impact sur la capacité de l'Ukraine de produire et d'exporter des denrées alimentaires se fait sentir dans le monde entier. Les attaques délibérées de la Russie contre les greniers à blé et ses tentatives de bloquer la libre navigation dans la mer Noire ne font qu'aggraver l'insécurité alimentaire mondiale. Les pays nordiques appuient les efforts accrus de l'Ukraine en matière de lutte antimines afin de poser les bases du relèvement et de la reconstruction.

Nous nous associons à la condamnation internationale générale du soutien militaire apporté par l'Iran, le Bélarus et la République populaire démocratique de Corée à la guerre d'agression illégale de la Russie contre l'Ukraine. En transférant des armes et des munitions à la Russie, ces pays ont choisi de se ranger du côté de l'agresseur.

Nous sommes gravement préoccupés par les preuves de plus en plus nombreuses des violations par la Russie du droit international humanitaire et du droit des droits de l'homme en Ukraine. La Commission internationale indépendante d'enquête sur l'Ukraine et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ont présenté de nouvelles preuves de violences sexuelles, d'exécutions sommaires, de recours systématique à la torture et de déportation forcée d'enfants ukrainiens et d'autres civils

dans les zones temporairement occupées de l'Ukraine. Nous continuons d'appuyer tous les efforts visant à faire en sorte que le principe de responsabilité soit pleinement appliqué pour les crimes internationaux commis par la Russie en Ukraine, et notamment les progrès en direction de la mise en place d'un tribunal spécial chargé de juger le crime d'agression contre l'Ukraine et d'un futur mécanisme d'indemnisation. Les pays nordiques réaffirment également leur soutien aux travaux de la Cour pénale internationale et prennent note de la délivrance de mandats d'arrêt à l'encontre de deux autres responsables russes pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité présumés dans le cadre d'une campagne d'attaques contre des centrales électriques et des sous-stations.

Les pays nordiques maintiennent leur soutien à l'Ukraine et à son peuple, qui fait preuve d'une bravoure et d'une résistance exceptionnelles pour défendre sa liberté et nos valeurs communes. Nous soulignons la nécessité d'assurer la participation pleine, égale et véritable des femmes sur toutes les questions liées à la paix et à la sécurité. Nous appuyons tous les efforts visant à promouvoir une paix juste, conforme à la formule ukrainienne pour la paix et fondée sur le droit international, y compris la Charte des Nations Unies, afin de garantir le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

*La séance est levée à 12 h 15.*